

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

JURA BERNOIS TOURISME

Record de nuitées estivales dans le Jura bernois

La région a été très fréquentée cet été. Les nuitées hôtelières et celles en camping ont bondi en juillet et en août dans le Jura bernois.

La fréquentation des hôtels a augmenté de 19 % en juillet (malgré deux hôtels fermés) et de 15 % en août. Les nuitées camping ont elles aussi largement dépassé les statistiques habituelles: +115 % en juillet et +51 % en août.

Jura bernois Tourisme ne dispose pas de statistiques officielles concernant la parahôtellerie, mais les nombreux contacts avec les prestataires d'hébergement montrent une saison record. Certains établissements ont été complets de juin à fin août et auraient pu louer leurs chambres plusieurs fois!

Après plusieurs mois de fermeture, cette recrudescence d'activité est bénéfique pour les partenaires d'hébergement.

Activités aussi en hausse

Une majeure partie des activités a aussi connu une très forte croissance estivale, entre 10 % et 50 %. Le Sikypark a même accueilli 39 000 visiteurs entre juin et août (alors qu'au total, il en avait reçu 90 000 en 2019). CHEZ Camille Bloch a aussi eu un grand succès avec plus de fréquentation en juillet de cet été par rapport à 2019 avec notamment des visiteurs individuels (familles, adultes sans enfants). Les retours étaient très positifs sur le centre de visiteurs: ludique, accueillant, souriant, chaleureux, gourmand, bonne qualité de choco-



Photo: © Reto Duriel

lat. Malgré la situation sanitaire, les visiteurs étaient contents de pouvoir faire des activités dans un cadre sécurisé. Les demandes pour les visites guidées en ville restent relativement faibles alors que les sor-

ties accompagnées en pleine nature ont été fortement sollicitées. Il est à noter cet été une plus grande diversité des cantons de provenance des visiteurs de notre région. Les touristes des cantons de Genève,

du Tessin, des Grisons et du Valais par exemple, ont été plus nombreux qu'habituellement.

Perspectives d'automne

Ces perspectives restent bonnes avec encore un bon

niveau de réservation des hébergements pour le mois d'octobre. La période à partir de novembre reste plus compliquée et plus incertaine, tant au niveau des nuitées que des activités. Les restaurateurs font

état du peu de demandes pour les repas / sorties de fin d'année, et pour les séminaires. Les nuitées de la clientèle d'affaires sont aussi rares.

Préparation de l'hiver à venir

Jura bernois Tourisme prépare activement la saison d'hiver. La communication sera axée sur 4 domaines et s'adaptera de façon très réactive aux conditions météorologiques:

- les activités liées à la neige: ski alpin, ski de fond, raquettes, etc.;
- la mobilité douce sans neige, en particulier la randonnée;
- les activités de loisir en intérieur;
- les activités liées au terroir, à la gastronomie.

Assemblée générale

L'assemblée générale, prévue le 23 septembre, a dû être annulée. En effet, l'espace disponible dans le lieu préconisé n'était pas adapté au respect des mesures de distanciation sociale (Covid-19). Il n'était pas non plus possible d'organiser la visite spéciale dans le cadre du 40^e anniversaire de l'association, l'orateur n'avait pas confirmé sa participation et pour terminer, aucun élément statutaire obligatoire n'était à traiter. | *gd*

Réclame

Les 05-08.11.20
TRANS
PHON
QUES

> je 05.11.20
PHANEE DE POOL
RENCONTRE
L'EMJB

> ve 06.11.20
FRANZ TREICHLER
RENCONTRE
ÉMILIE ZOÉ & NICOLAS PITTET

> sa 07.11.20
ERIK TRUFFAZ
RENCONTRE
LE GRAND EUSTACHE
DIR. PHILIPPE KRÜTTLI

> di 08.11.20
IRINA LANKOVA
RENCONTRE
PIERRE EGGIMANN

SAINT-IMIER
SALLE DE SPECTACLES
www.lestransphoniques.ch

SOMMAIRE

Travaux importants

Perturbations en vue à La Heutte **3**

A quoi ont-ils pensé ?

Défibrateur arraché à Corgémont **5**

Agenda

Ne manquez aucun événement **6**

Plus belle qu'avant !

La cloche est revenue à Courtelary **7**

Tiphanie Bovay-Klameth

... enfin programmée au CCL **8**

Construisons ensemble

Le souhait du CoPil **10**

Les films à l'affiche

... se trouvent à la page cinéma **11**

Un plus pour les femmes

... une gynécologue à Tramelan **11**

Rendez-vous à Saint-Imier

... pour les finales d'attelage **13**

Courir ensemble

ELA et les 10 Bornes s'associent **13**

Emplois



La commune de Tramelan met au concours pour le mois d'août 2021 une place d'apprentissage

d'assistant(e) socio-éducatif

Pour plus d'informations, www.tramelan.ch

Idée clean

Nettoyage - Entretien - Jardinage
Conciergerie - Finition - Chantier

Jeune équipe dynamique
dans toute votre région!

ideeclean@gmail.com
Tél. 078 766 1802



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIÉRIE
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

A la recherche d'une place d'apprentissage!



**Redonner un sens
à notre alimentation**

Mercredi 28 octobre à 20 heures
Centre communal de Péry



Comment trouver ses repères dans l'alimentation, avec toutes les informations contradictoires qui nous parviennent? Gluten, produits laitiers, intolérances, allergies, véganisme? Venez redécouvrir les bases pour renforcer votre boussole intérieure. Une conférence de Valérie Léchat, conseillère de santé naturelle, praticienne de soins énergétiques ancestraux.

Entrée libre, chapeau à la sortie.

Nous suivrons les directives Covid de l'OFSP.
Masques obligatoires.

Plus d'infos? Valérie 079 224 18 65, Café Vert 077 412 42 66

Numéro national

0842 80 40 20



Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

bechtel-imprimerie.ch



La bourgeoisie de Romont (BE) met au concours pour le 1^{er} janvier 2021 le poste de

secrétaire

(taux d'occupation env.10%, plus selon besoins)

Renseignements chez le président
Valentin Kohler
079 214 47 30

Cousez-vous
un sac en cuir vegan

Jusqu'à **700.-**
d'économies
+
kit de couture
offert

SCHLÄPFER
Nähmaschinen
made to create **BERNINA**

Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne
032 345 12 45
www.berninabienne.ch



INVITATION A LA POPULATION

Le Conseil municipal de Tramelan distribuera le samedi 17 octobre 2020, à la Salle de La Marelle, de 8h à 16h, 10 masques de protection par habitant et Fr. 20.- en «20 Promos» (monnaie locale) par habitant.

Les masques sont ceux mis à disposition gratuitement par le canton de Berne. Les «20 Promos» sont ceux offerts par la Municipalité à la suite de l'adoption par le Conseil général le 16 septembre dernier de la motion de M. Thierry Gagnebin.

Les citoyennes et citoyens établis ou en séjour dans la commune sont invités à venir retirer ces objets. Celles et ceux qui ne pourront pas venir à cette date sur place pourront se procurer masques et «20 Promos» à la chancellerie municipale, du 19 au 30 octobre 2020 (guichet du 1er étage).

Les personnes à mobilité réduite et vulnérables peuvent s'annoncer à la chancellerie municipale au no 032 486 99 99 jusqu'au 30 octobre 2020 pour une livraison à domicile.

Les prescriptions de l'OFSP et du canton de Berne seront respectées.

Le Conseil municipal de Tramelan

Camille Bloch

CHOCOLATERIE SUISSE
DEPUIS 1929

Chocolats Camille Bloch SA, entreprise familiale indépendante dans la fabrication et la commercialisation du chocolat suisse et ceci par passion! Fondée à Berne en 1929, avec siège dans le Jura bernois, elle produit les marques de renom Ragusa, Torino et liqueurs. Les 200 collaborateurs mettent leur savoir-faire au service de spécialités haut de gamme dans le respect de la tradition et résolument tournés vers l'innovation.

Entreprise formatrice depuis plusieurs années, nous mettons tout en œuvre afin que nos apprenti-e-s s'épanouissent au quotidien dans leur formation ainsi qu'au sein de l'entreprise.

Pour le mois d'août 2021, nous recherchons

**2 apprenti(e)s technologues en denrées alimentaires
option chocolat**

Vous...

- aimez le chocolat et vous souhaitez apprendre à connaître les secrets de sa fabrication
- faites preuve d'une grande curiosité et aimez apprendre
- appréciez le contact humain et aimez travailler en équipe
- êtes ouvert aux horaires flexibles
- êtes sensible à l'hygiène

Vous avez...

- de l'intérêt pour les mathématiques, la biologie et la chimie
- envie de découvrir le domaine de l'alimentation et sa technique
- de l'aisance dans la manipulation de denrées alimentaires

Nous vous proposons de débiter votre carrière dans un cadre de travail dynamique, familial et chocolaté.

Pendant toute la durée de votre apprentissage, vous aurez l'occasion de découvrir toutes les facettes de la fabrication du chocolat en travaillant à différents postes au sein de notre production et vous serez encadré(e) par des formateurs et formatrices passionnés.

Vous êtes motivé(e) à nous rejoindre?

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet jusqu'au 31 octobre 2020 (lettre de motivation, CV, bulletins de notes et certificats de stages) à l'adresse: postulations@cbsa.ch.

Chocolats Camille Bloch SA

CH-2608 Courtelary | Tél. +41 (0)32 945 12 00 | Fax +41 (0)32 945 12 01 | www.camillebloch.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch

Favorisez nos annonceurs

**ATTENTION
UN ENFANT,
ÇA SURPREND**

**SOYONS PRÊTS
À RÉAGIR**

Votre police **bfz** **bpu** **lupi** doublement-prudents.ch



Tir de clôture 2020

Samedi 24 octobre de 13h 30 à 18h
Stand de tir de Courtelary

Cantine avec petite restauration
Saucissons à la braise et röstis dès 19h

**Ce concours est ouvert à toute
la population! Venez donc tester
vos aptitudes au tir sportif à 300 m.**

«Les mesures d'hygiène
sont respectées.
Pensez à prendre un masque!»

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Un mois de perturbations dans le sud de La Heutte



Les travaux avancent, à La Heutte, avec leurs effets provisoires sur la circulation et les tournées de récolte des divers déchets

Les travaux avancent à La Heutte, dans l'optique du chauffage à distance et des diverses améliorations qui seront apportées dans le même temps aux conduites sous-route et sous ligne.

La semaine prochaine, l'entreprise Pro Routes va préparer les cellules pour le pousse-

tube, engin qui fera son entrée durant la dernière semaine d'octobre. Ce dernier fera donc passer les conduites sous la voie ferroviaire.

Conséquemment, le passage à niveau de la rue de la Gare ne sera plus accessible au trafic automobile. Pour atteindre en voiture les Chemins du Pont,

de la Scierie et du Stand, tous situés au sud de la ligne CFF, il faudra donc emprunter le passage à niveau des Oeuuches, à Péry, et suivre l'itinéraire de déviation mis en place par la direction du chantier.

Ces perturbations du trafic dureront environ un mois; l'entreprise responsable s'efforcera de rouvrir la route au plus vite.

Déchets divers: à la rue de la Gare

Durant toute la période de fermeture de route, tous les points blancs (lieux de dépôt des sacs officiels d'ordures ménagères) situés normalement au sud de la voie ferroviaire, seront remplacés par un unique point provisoirement installé le long du chemin de la Gare.

Pour la tournée ferraille du mercredi 21 octobre, la récolte ne sera pas assurée au porte à porte dans les quartiers sud, mais les habitants peuvent également déposer leurs déchets métalliques sur le point blanc provisoire. Il en ira de même pour la tournée de récolte du

papier agendée au 2 novembre, ainsi que pour les prochaines tournées vertes; les conteneurs de déchets compostables pourront être amenés sur le point blanc de la rue de la Gare.

Les riverains et les visiteurs des quartiers sud de La Heutte sont par avance remerciés de la patience et de la compréhension dont ils feront preuve face à ces désagréments. | cm

Fêtée enfin

La Commission scolaire, le Conseil municipal et ses collègues enseignantes ont fêté récemment Gloria Taboada, à l'occasion d'un repas en commun à la Werdtberg. L'occasion de marquer enfin le départ en retraite de cette enseignante et directrice du site de La Heutte, dont les immenses qualités professionnelles et humaines ont été appréciées durant pas moins de 41 ans par la même école.

Encore une fois, joyeuse et agréable retraite, M^{me} Taboada! | cm

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Révision partielle du recensement architectural

Sur mandat du Grand Conseil, le Service des monuments historiques du canton de Berne révisé actuellement le recensement architectural et va réduire le nombre d'objets recensés et d'ensembles bâtis qui y sont inscrits. Les projets de recensement architectural révisé concernant les communes de l'arrondissement administratif du Jura bernois qui prévoient des modifications ont été mis à l'enquête publique à la Pré-

fecture de Courtelary du lundi 12 octobre au jeudi 10 décembre 2020 compris. Durant cette période, il sera possible de consulter les projets dans les locaux de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary pendant les heures d'ouverture habituelles.

Il est également possible de consulter ces projets en ligne (www.be.ch/revision-ra > ACTUALITE: enquête publique). | cm

Masques de protection

Suite aux dernières mesures prises par le canton de Berne dans la lutte contre la pandémie liée au Covid-19, la commune de Romont a pris la décision de mettre à disposition de la population des masques de protection.

Les habitants du village peuvent ainsi venir retirer gratuitement des masques (max. 10 par personne) auprès du secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture habituelles.

A cet effet, nous rappelons que les règles d'hygiène et de conduite mises en place par la commune de Romont sont toujours valables et demeurent la meilleure façon de se protéger et de protéger les autres. | cm

Péréquation financière

La péréquation financière étant un système de solidarité entre les communes, celles à forte capacité fiscale alimentent le fonds alors que les autres communes, à faible capacité fiscale, reçoivent des contributions.

Pour notre commune, les prestations qui ont été versées pour la réduction des disparités et pour les charges géographiques et sociodémographiques représentent 170 411 francs, soit 2529 francs de moins que le chiffre budgétisé. La différence est très faible et le Conseil municipal s'en réjouit. Il va sans dire que l'estimation prévisionnelle de ces montants est extrêmement difficile tant sont nombreux les facteurs intervenant dans le calcul de la péréquation. | cm

Sur les rues, le crottin se ramasse aussi

A la suite de plaintes qui sont arrivées sur son bureau, le Conseil municipal rappelle à la population que la propreté des rues est l'affaire de tous, et non seulement des services techniques. Le Règlement de police communal ne précisant pas de détails dans ce domaine, le droit supérieur s'applique à Péry-La Heutte et en particulier l'article 67 de la Loi bernoise sur les routes, à savoir que « Qui-conque souille outre mesure une route et ne la nettoie pas immédiatement supportera les coûts du nettoyage ».

Conséquemment, il est rappelé aux cavaliers que le crottin doit être débarrassé des rues. On ne leur imposera pas de se promener pelle à la main, évidemment; mais ils sont par avance remerciés de venir, dans un laps de temps raisonnable, ramasser les déjections laissées par leur animal.

Ainsi la saleté ne se répandra-t-elle pas sur les routes et trottoirs, ainsi que sur les pneus des véhicules qui la transportent ensuite jusque dans les garages et autour des habitations.

Les autorités adressent par avance leurs remerciements à tous les habitants qui participent

et participeront à maintenir la propreté des rues et donc à la meilleure image de la commune. | cm



Une fois dans la campagne, pas de problème. Mais le long des rues villageoises, les cavaliers doivent ramasser le crottin

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Informations hivernales

Le conseil municipal en appelle à la bonne volonté de tous les automobilistes de la commune. Les propriétaires de voitures sont priés de ne pas stationner leurs véhicules sur la voie publique. En cas de dégâts occasionnés par le passage du chasse-neige, la commune décline toute responsabilité et ne paiera pas les frais de réparation du véhicule

endommagé. Les jalons pour l'hiver, le long des routes et chemins de la commune, sont posés à titre de prévention des accidents. Le conseil municipal prie la population de ne pas modifier, déplacer ou enlever le jalonnement. Le conseil municipal espère que cet appel sera entendu et vous remercie de votre compréhension. | cm

Tailles des haies, buissons et cultures agricoles

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes:

- les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre);
- les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,5 m (hauteur de la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates avant l'arrivée de la neige. | cm

On se prépare pour l'hiver

Propriétaires et conducteurs de véhicules motorisés, préparez-vous d'ores et déjà aux mesures hivernales qui entreront en vigueur le 1^{er} novembre prochain.

Dès cette date et jusqu'à la fin février 2021, le parcage sera formellement interdit, de 20h à 8h, hors des cases marquées pour le stationnement. Tout véhicule qui gênera le service hivernal, qu'il procède au déneigement ou à l'épandage de sel, vaudra une amende... salée à son détenteur.

Attention: on ne se limitera pas à se préoccuper des chutes de neige. Les gelées, qui ont d'ailleurs commencé cette semaine, induisent elles aussi le passage de véhicules des services techniques. La lutte contre les plaques de glace vise la sécurité de tous les utilisateurs, piétons comme automobilistes. | cm

Port du masque obligatoire

Nous vous rappelons que depuis le lundi 12 octobre, le port du masque est obligatoire dans le bâtiment de l'administration municipale d'Orvin.

Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

ORVIN Les pompiers de l'OPRV recrutent !

Vous aurez 19 ans ou plus en 2021 et le monde des pompiers vous intéresse ? Alors ceci est pour vous ! Venez nous retrouver le mercredi 21 octobre 2020 à 19h au hangar d'Orvin (L'Echelette 13). Lors de cette soirée, nous vous ferons découvrir notre organisation et nos tâches. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer à cette occasion. | l'em

Danksagung	Remerciements
Die Kraft und Liebe unserer Älteren bleiben ewig mit uns.	Empreints de leur Force, de leur Amour, nous garderons nos aînés au quotidien à nos côtés.
Herzlichen Dank für Ihre unzähligen Mitgeföhle Ausdrücke beim Abschied von unserem geliebten Granpafred	Merci pour vos innombrables marques de sympathie témoignées lors du départ de notre cher Granpafred
Alfred Stucki Menuisier - charpentier par passion Leidenschaftlicher « Holzwurm »	
Herzlichen Dank für ALLES Danke Frau Michel, Hausärztin Danke dem Ambulanzteam Danke dem F-Etage Team Zimmer 34 Danke dem Pfarrer Riesen Danke Herr Daniel Marquis (Organist) Danke dem CET (Saalmiete)	Chaleureux merci pour TOUT Merci à la Dresse Joëlle Michel Merci au team de l'ambulance Merci au team de soins Étage F chambre 34 Merci au pasteur Riesen Merci à Daniel Marquis (organiste) Merci au CET (location salle)
Blicke die sich kreuzen, eine Hand auf dem Herz, ein empathischer Gedanke sind in dieser Covidzeit Zeichen die helfen. Die unzähligen Anteilnahmen können nicht persönlich bedankt werden.	Un regard croisé, une main sur le coeur, une pensée empathique sont des signes si précieux en cette période de Covid.
Ein herzliches Danke an jede und jeden.	Un très chaleureux MERCI à chacune et chacun.
Sonceboz, im Oktober 2020	Sonceboz, octobre 2020 Les familles Stucki, Stähli et Fauchère

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry: du 20 au 24 octobre, Emmanuel Samusure, 032 329 56 01 ou 079 440 16 04.

Prochaine messe: samedi 17 octobre à 18 h, Chapelle de Reuchenette, dans le respect des directives, 16 à 18 personnes, masques obligatoires!
Nouvelles dispositions: www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/medienmitteilungen.msg-id-79522.html

Autres célébrations: se référer à l'Angelus.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 17 octobre à 17 h 30 pour Edmond Grimaître et Charles Joye; jeudi 22 octobre à 9 h.

Conférence: lundi 19 octobre à 19 h 30 au cinéma; court-métrage d'une enquête sur des multinationales suivi d'une conférence.

Méditation du chapelet: mardi 20 octobre à 17 h.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 17 octobre, 18 h, Saint-Imier; dimanche 18 octobre, 10 h, Corgémont; mardi 20 octobre, 9 h, Corgémont; jeudi 22 octobre, 19 h, Saint-Imier.

Café ensemble décontracté: mardi 20 octobre, 9 h 45, Corgémont.

Prière du chapelet: mardi 20 octobre, 19 h, Saint-Imier.

Shibashi: mercredi 21 octobre, 9 h 30, Saint-Imier.

Parcours Vivre en confirmé: mercredi 21 octobre, 14 h, Saint-Imier.

Parcours d'initiation à la vie sacramentelle: mercredi 21 octobre, 18 h, Saint-Imier.

AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

10H: mardi 20 octobre, entre 17 h 30 et 19 h 30 (minimum 45 minutes), cure de Saint-Imier, permanence du camp d'automne.

Culte: dimanche 25 octobre, 10 h à 11 h, église de Corgémont, culte de retour du camp d'automne des 10H.

Ecoute et prière: nous vous rappelons que vous pouvez bien sûr téléphoner à votre pasteur ou faire appel au service écoute et prière des paroisses réformées de l'Erguël, en téléphonant au 077 423 20 20 ou en écrivant un courriel à ecoute@referguel.ch. Infos sur www.referguel.ch/activites/accompagnements/ecoute-et-priere.
GAPE: prochaines rencontres de café-deuil de 19 h 30 à 21 h 30, 22 octobre à Tramelan, Café ParTages, Grand-Rue 128; 19 novembre à Reconvilier, cure Bel-Air 11; 10 décembre à Saint-Imier, petite cure. Pour tout renseignement: pasteur Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Nouvelles mesures sanitaires: port du masque obligatoire lors de toutes nos activités. Merci de prendre avec vous un billet avec vos coordonnées afin de faciliter le travail de mise en place du traçage.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40, temple.

Culte: dimanche 18 octobre, 10 h, temple. Culte des récoltes bilingue avec la présence du Männerchor.

Service de taxi pour les cultes: contacter Christine Brechbühler.

Annulation du repas du groupe des aînés: mardi 20 octobre, les aînés se retrouvent finalement à 14 h à la salle de paroisse, le repas prévu est annulé.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Kneubühler, 079 823 75 84
david.kneuebuehler@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 18 octobre à 10 h à Courtelary, un espace pour les enfants est prévu; dimanche 8 novembre.

Port du masque obligatoire. Vous pouvez également apporter un papier avec vos coordonnées pour plus de simplicité.

Noël des enfants: c'est la thématique des étoiles qui emmènera les enfants de 6 à 10 ans vers une fête haute en lumières! Nous cherchons quelques bénévoles pour la préparation, contactez la pasteur pour plus d'informations!

Maëlle Bader, pasteur,
032 944 11 63, 076 713 39 55
(aussi SMS et WhatsApp)
maelle.bader@referguel.ch

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10
philippe.hauri@bluewin.ch

Annelise Stieger, secrétaire,
079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Réservation de la salle de paroisse:
Raymond Béguelin, 078 617 57 61,
raybeg@me.com

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 18 octobre, Renan, 10 h, avec Serge Médebielle. Les mesures sanitaires du moment seront appliquées.

Aînés: pour autant que les mesures sanitaires le permettent, la rencontre de Noël pour les aînés prévue le 9 décembre est avancée au mercredi 2 décembre (dès 11 h 30 à la halle polyvalente) et ceci pour des raisons d'organisation. Un bulletin d'inscription sera envoyé en temps voulu. D'autre part, la rencontre de novembre est annulée.

Conseil de paroisse: mercredi 21 octobre, cure, 8 h 30.

Mét(h)éologie: 1^{er} rencontre pour tout l'Erguël le samedi 17 octobre, Renan, au Restaurant du Cheval Blanc, de 10 h 30 à 12 h, suivie d'un éventuel apéro, thème: *Peut-on prouver que Dieu existe?* (Infos auprès du pasteur Serge Médebielle, smedebielle@bluewin.ch, 079 414 03 60).

Ecoute, entretien, partage, prière, etc.: les entretiens téléphoniques étant pour le moment privilégiés, le pasteur est à votre écoute au 079 414 03 60.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente et service auto, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 18 octobre, 10 h, à Orvin. Officiante: Valérie Gafa.

Masques obligatoires. Offrande en faveur de Table couvre-toi.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous prions pour la paroisse de Bévillard.

Port du masque: obligatoire dans tous les bâtiments de la paroisse.

Catéchisme 7H: mardi 20 octobre, 17 h-19 h 30, Grain de sel à Orvin.

Catéchisme 8H: lundi 19 octobre, 17 h-19 h 30, salle de paroisse, Péry.

Catéchisme 11H: vendredi 23 octobre, La Vie, à Bienne. Samedi 24 octobre, La Vie, à Frinwillier.

Café Vert: mercredi 28 octobre, 20 h, centre communal de Péry. Conférence de Valérie Léchet, redonner un sens à notre alimentation. Entrée libre, chapeau à la sortie. Masques obligatoires.
Fruits TerrEspoir: commandes à remettre jusqu'au 22 octobre. Livraisons le 4 novembre à Péry et Vuffelin, le 5 novembre à Orvin.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Merci de se référer au communiqué sous La Ferrière ci-contre.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Cultes: dimanche 18 octobre, culte à 10 h à la collégiale. Pasteur officiant: Macaire Gallopin, offrande: Table Couvre-toi; dimanche 25 octobre, culte commun de retour de camp 10H à Corgémont, 10 h. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée.

Femmes protestantes: reprise vendredi 23 octobre, 9 h 30.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 20 octobre, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Musique à la collégiale: samedi 24 octobre, 19 h 30, Franziska Baschung, clarinette, et Benjamin Guélat, orgue. Œuvres de Franz Liszt et Wolfgang Amadeus Mozart. Entrée libre, collecte.

Coin-méditation à la collégiale: durant les heures d'ouverture, de 7 h à 17 h. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, et ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable. Les entretiens téléphoniques sont privilégiés par rapport aux visites à domicile.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58, ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Aumônerie des homes, renseignements: Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09, laure.devaux@referguel.ch et David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneuebuehler@referguel.ch

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres:
le pasteur de service peut être atteint au numéro 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 18 octobre, culte bilingue des récoltes à 10 h à Corgémont.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: 1^{er} rencontre du bloc de Noël le vendredi 30 octobre de 17 h à 18 h 15 à la cure, rue du Collège 19. Responsable: Annarosa Riesen, 032 489 17 68 ou 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch.

Accompagnement du pasteur: si nécessaire, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen.

Services funèbres: 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger
079 669 78 19
katia.sulliger@gmail.com

Richard Riesen, pasteur (42 % dans la paroisse et 13 % dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 18 octobre à 10 h à la collégiale de Saint-Imier.

Site internet: il s'enrichit régulièrement de vidéos, mini-cultes, méditations, textes et poésies. A découvrir sur www.referguel.ch.

Vacances: le pasteur Alain Wimmer est absent jusqu'au 25 octobre. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à la présidente Beatrix Ogi.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse:
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst zum Erntedankfest: 18. Oktober um 10 Uhr in Corgémont mit den Pfarrern Stefan Meili und David Kneubühler und dem Männerchor Corgémont. Es besteht Maskenpflicht.

Pfarrer Stefan Meili
079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 18 octobre, 10 h, église, culte de la campagne d'automne, pasteur Ph. Kneubühler, avec baptême, taxi sur appel, s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 077 520 48 93.

Initiative pour des multinationales responsables: lundi 19 octobre, cinématographe, 19 h 30 projection du film *Multinationales l'enquête*; 20 h 20 conférence et discussion.

Catéchisme cycle 1: samedi 24 octobre, maison de paroisse, 5H – 6H de 9 h à 10 h; 3H – 4H de 10 h 15 à 11 h 15, rencontre. Responsable: Ch. Châtelain, 078 641 79 60.

Théâtre d'Eglise Compagnie de La Marelle: samedi 24 octobre, 20 h, salle Juventuti, spectacle *Silence, on frappe!*.

Nouveau: le port du masque au sein de l'église est obligatoire.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 18 octobre, culte à 10 h sur place. Programme pour les enfants.

Coronavirus: le port du masque durant le culte est obligatoire.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Mesures sanitaires: merci de respecter le protocole mis en place, port du masque obligatoire.

Groupe de jeunes: samedi 17 octobre à 20 h.

Culte: dimanche 18 octobre à 10 h. Partage par Damien Boilev de Cernier. Ecole du dimanche et garderie.

Conseil: jeudi 22 octobre à 20 h.

Antizone: vendredi 23 octobre à 19 h 30, pour les ados de 13 ans et plus. Informations: Timothée, 078 781 94 85.

Autres activités: prendre contact avec le pasteur, 032 941 58 25.

Service d'entraide: disponible pour tous, écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

L. et R. Normandin, 032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 18 octobre, 9 h 30, avec Iris Bullinger.

FLACH: samedi 17 octobre, de 13 h 30 à 17 h, Chaux-d'Abel.

Béthania ouverte (prières): jeudi 22 octobre, de 19 h à 22 h.

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous en ressentez le besoin.

Bertrand Mathys, pasteur,
032 941 49 67, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 18 octobre, 10 h, prédicateur Adrien Otge, avec école du dimanche et garderie.

David Weber, pasteur
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 18 octobre à 9 h 30; mercredi 21 octobre à 20 h. Les mesures de protection sont en vigueur. Offre alternative: services religieux par vidéo (IPTV), le dimanche à 9 h 30 sur http://skipa.tv/channels/geneva/, nom d'utilisateur: daswort, mot de passe: dreineinz. Pour les changements de dernière minute, et autres informations en ligne: https://stimier.nak.ch/ voir *Événements*.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 18 octobre à 10 h, message biblique de Christophe Argaud. Ecole du dimanche.

Rencontre répartition des dons: mardi 20 octobre à 19 h 30.

www.eepp.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Rencontre des groupes de maison: dimanche 18 octobre. Les différents groupes se retrouvent de manière indépendante. Pas de culte dans nos locaux.

Prière 29B12: lundi 19 octobre, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 20 octobre, 9 h.

Danse: jeudi 22 octobre, 19 h.

Soirée à thème: vendredi 23 octobre, 19 h 30, avec Jacques Tschanz, *La foi en 3D*. Activités enfants, garderie.

P. et M. Donzè, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Fête des moissons: dimanche 18 octobre à 10 h à Jean Guy, garderie.
Réunion de prière: lundi 19 octobre à 20 h à la rue des Prés.
Moment de prière et de silence: mardi 20 octobre à 13 h 30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 18 octobre à 9 h 30, culte-étude autour de l'unité 3 du livre E100 Jésus: *En prévision de la venue du Sauveur*.

Chrystallide: mercredi 23 octobre à 17 h 30, groupe RécréAction, à 19 h groupe CréAction et FormAction à l'EEMT à Tavannes.

Conseil Pastoral: Hugues Jobin,
032 487 60 38 ou 032 487 32 17
eglisedufiguier@gmail.com
www.eglisedufiguier.ch



TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER rue du Vallon 28

Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Parc Chasseral: le Conseil approuve la nouvelle charte



Durant sa dernière séance, le Conseil municipal a approuvé la nouvelle charte du Parc régional Chasseral. Ce faisant, il a décidé de recommander à l'électorat d'approuver le contrat liant notre commune au Parc, pour la période 2022-2031. La décision finale reviendra aux participants à l'assemblée municipale du 14 décembre prochain. Nous reviendrons en temps voulu sur cet objet. Photo: Parc Chasseral, pâturage boisé sur la commune de Corgémont. | cm

Cet appareil peut sauver votre vie aussi !

L'appareil de défibrillation accessible à tous, qui est normalement appondu au bâtiment administratif, a été déplacé cet été on s'en souvient, pour permettre les travaux en cours sur l'immeuble. Il a été accroché provisoirement de l'autre côté de la rue, sur la façade de la maison Fondation Grosjean, qui abrite notamment l'Ecole à journée continue.



L'appareil placé dans le boîtier vert (au centre de la photo) est utilisable par tout un chacun

Or tout récemment, cet appareil a disparu, arraché de son support par un ou des inconnus, sans pourtant être utilisé au secours d'une personne. La police l'a retrouvé et l'association Firtsresponders, qui en est propriétaire et assure son entretien, a mené un contrôle approfondi de son fonctionnement. L'appareil sera tout prochainement réinstallé à sa place actuelle.

On ne manquera pas de rappeler que ce défibrillateur est accessible à chacun, afin qu'il puisse contribuer à sauver des

vies. Chaque année en Suisse, quelque 8000 personnes décèdent d'un arrêt cardio-vasculaire; or durant les premières minutes de cet arrêt, les victimes se trouvent en fibrillation ventri-

culaire, le problème physiologique qu'un défibrillateur permet justement de contrer. Lorsqu'une défibrillation précoce peut être opérée, le taux de survie augmente exponentiellement.

Tous concernés

L'appareil loué par la Municipalité pourrait donc sauver vie de n'importe qui, habitant ou visiteur, femme ou homme, jeune ou âgé. En conséquence, chacun est par avance remercié d'en prendre soin et de le considérer comme un bien public universel et très utile. | cm

Délégations

Hedi Tschannen et Bernard Tschanz, conseillers municipaux, participeront à l'assemblée des délégués du syndicat de l'école des Prés-de-Cortébert, le mercredi 21 octobre prochain.

A l'assemblée générale du Service d'aide et de soins à domicile du Vallon (Sasdoval), le 5 novembre, la Municipalité sera représentée par le conseiller Hermann Liechti. | cm

Les cassons récoltés mercredi prochain

La prochaine collecte des cassons combustibles se déroulera mercredi 21 octobre prochain. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention: les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques. Important aussi: le bois issu de démolition n'est pas consi-

déré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte.

Seulement les grands!

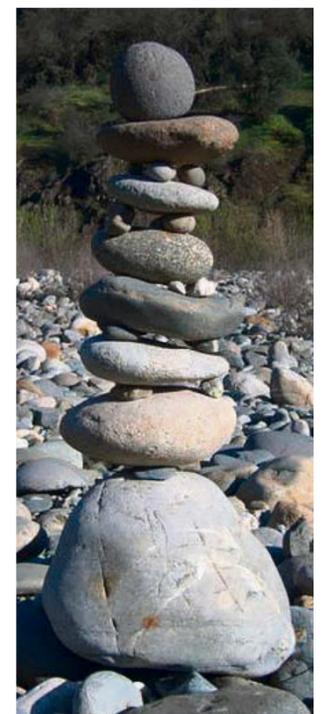
Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les objets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, etc.). Tout objet non recyclable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé dans un tel contenant, avec les ordures ménagères. | cm

Attention, sentiers charmants mais non sécurisés

La Municipalité tient à mettre en garde la population quant aux risques encourus à suivre, dans les forêts bordant le Vallon, des chemins qui ne sont ni officiels ni donc contrôlés.

Le garde forestier du triage régional a remarqué ces derniers mois que de nombreux sentiers sont marqués par des cairns (empilements de cailloux, en forme pyramidale), à travers les forêts de l'envers en particulier, mais également dans celles de l'endroit. Or ces cheminements ne sont pas officiels et sont donc exempts de tout contrôle et autre entretien.

La Municipalité décline toute responsabilité, en cas de chute de pierres, de branches ou d'arbres le long de ces sentiers. Et de rappeler que les seuls chemins pédestres officiels, dont le contrôle et l'entretien sont assurés (par la Commune et Berne Rando), sont marqués en jaune.



Les cairns marquent des cheminements qui ne sont pas sécurisés

Danger accru cet hiver

Le danger sera particulièrement élevé cet hiver, une saison durant laquelle plusieurs importantes coupes de bois seront menées dans les forêts bordant le Vallon. Les chemins dont nous parlons ici n'étant nulle part répertoriés, les responsables de ces chantiers forestiers ne pourront en assurer ni la fermeture ni le balisage. Les promeneurs qui s'y baladent ne pourront donc pas être avertis du risque induit par les coupes.

Eviter la forêt par grand vent

Les autorités saisissent l'occasion de rappeler à la popu-

lation que lors de tempêtes, ou même simplement de grand vent, il est fortement déconseillé d'aller se balader en forêt. Quantité d'arbres, feuillus et épineux confondus, sont grandement affaiblis aujourd'hui par le dérèglement climatique et en particulier par les périodes de sécheresse accrue que nous avons connues ces dernières années. Les risques de chutes d'arbres ou de grosses branches sont multipliés par cette faiblesse des forêts. | cm

COMMISSION 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche découverte

Les organisatrices invitent les personnes intéressées à participer à leur prochaine marche qui aura lieu le lundi 26 octobre prochain.

Notre excursion nous amènera à la découverte des alentours de Péry-La Heutte. Un temps de marche d'environ 2h30 est à prévoir et de bonnes chaussures sont recommandées. La randonnée est ouverte à tous.

Merci de vous munir également de quoi vous désaltérer et d'un éventuel petit pique-nique.

Nous vous attendons au lieu de rendez-vous, la place de parc du centre communal de Péry, à 13h15.

Avant le départ, les marcheurs seront informés des mesures à respecter concernant la Covid-19.

Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter Josée Medici, 032 358 15 69.

| ma

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

26 octobre, 13h 15
Place de parc
Centre communal
Péry

UDC CORGÉMONT

Elections municipales

L'UDC de Corgémont entre en campagne pour les élections municipales du 29 novembre.

Le parti informe qu'il a officiellement déposé les deux listes respectives en date du 5 octobre avec les candidats suivants:

- Pour le conseil municipal, au système proportionnel

- Berçot Géraldine, 1972, nouvelle, mariée, 2 enfants, chimiste
- Tschan Michel, 1979, ancien, marié, 3 enfants, conseiller en assurances
- Tschan Martin, 1966, ancien, marié, 4 enfants, agriculteur
- Tschanz Bernard, 1962, ancien, marié, 1 enfant, expert en automobiles

5. Gilgen Pierre, 1985, nouveau, marié, 2 enfants, agriculteur

- Pour la mairie, au système majoritaire

- Tschan Michel, 1979, nouveau pour la mairie, marié, 3 enfants, conseiller en assurances
- Kocher Jean-Pierre, 1968, ancien, indépendant

- Pour la vérification des comptes, au système majoritaire

- Kämpf Ariane, 1967, ancienne, employée postale

| udc corgémont

DIVERTISSEMENTS

Sudoku N° 2004

difficile

			8			2	7	
		2		3	1			
6	8	3				1		
				7		4		2
	3						6	
8		7		6				
		4				5	8	9
			4	9		7		
	9	1				2		

Réclame



SCHWAB Gemüse und Frucht GmbH
Rebenweg 4 • CH-2577 Siselen / BE

Service de livraison à domicile

**Nous livrons vos fruits et légumes à la maison.
Profitez de notre service de livraison à domicile !**

Jours de livraison: mardi et vendredi
Délai de commande: jusqu'à 18h la veille
Lieux de livraison: région du Vallon de Saint-Imier

Vous pouvez annoncer votre commande ainsi:

Téléphone: 032 396 10 20
E-Mail: michel@schwab-gemuese.ch
WhatsApp: 079 820 67 63

Tous les fruits et légumes de saison sont disponibles.
Nous vous souhaitons une bonne santé.

Votre équipe Schwab légumes et fruits

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Votation du 29 novembre 2020

Nos arguments pour dire non à la fusion

NON ce n'est pas au Conseil général de décider de la quotité d'impôt: c'est un droit fondamental et légitime du corps électoral.

NON à un Conseil municipal de 5 membres. 7 membres permettent un partage équitable des dicastères entre les élus et les 5 communes.

NON ce n'est pas au Conseil municipal de supprimer des postes de travail ou des services communaux.

VOILÀ DE NOUVELLES RAISONS POUR LESQUELLES NOUS DIRONS



**4 X NON AU PROJET DE FUSION.
À SUIVRE**

PLR SECTION DE SAINT-IMIER

**Business mondial,
responsabilité globale.**

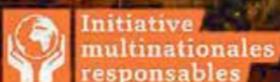
Initiative pour des multinationales responsables
Lundi 19 octobre 2020 Cinématographe Tramelan

19h30 projection
du film
Multinationales :
l'enquête (40')

dès 20h20
Conférence et
discussion

Les conférenciers
Pierre Bühler,
théologien et
pasteur réformé.

Chantal Peyer,
membre du
comité d'initiative
et responsable
chez PPP de la
thématique
« économie et
droits de
l'homme ».



NOTRE HISTOIRE

en images avec **MEMOIRES D'ICI**



Fabrique de pâte à papier de Courtelary, 1900

Cette image est rare ! Elle montre l'intérieur de l'ancienne fabrique de pâte à papier de Courtelary. Alimentée par la Société des Forces Electrique de La Goule, celle-ci est inaugurée le lundi 9 août 1897. La presse locale annonce alors avec fierté l'activité à venir: lorsque la fabrique sera en pleine activité, elle livrera 6 à 7000 kilos de pâte fabriquée à partir de chiffons. Très vite cependant, les rejets des résidus dans la Suze souillent la rivière et nuisent aux poissons. Les plaintes se multiplient dès 1900, malgré la construction de bassins clarificateurs vidés tous les quatre mois. C'est dans les bâtiments de cette fabrique que le chocolatier Camille Bloch s'installa en 1935. A l'occasion de l'inauguration d'EXPO ELECTRO, Mémoires d'Ici vous propose ce document exceptionnel tiré du fonds iconographique de la Société des Forces Electriques de la Goule.

© Mémoires d'Ici, Fonds La Goule

AGENDA

EXPOSITIONS

– Exposition Tramlabulle *Le Siècle d'Emma*, CIP Tramelan, lundi-vendredi, 8h à 20h, samedi, 15h à 20h, dimanche fermé. Du 26 septembre au 23 octobre.

VENDREDI 16 OCTOBRE

– Foire d'automne, Saint-Imier.
– *D'autres*, spectacle de Tiphonie Bovay-Klameth, CCL, Saint-Imier, 20h30.

SAMEDI 17 OCTOBRE

– *Café-fusion*, Foyer Camille Bloch, Courtelary, de 10h à 12h15.

MERCREDI 21 OCTOBRE

– *Peuples et paysages du Tadjikistan*, film-conférence de Nicolas Pernot, CIP, Tramelan, 20h.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

– *Le Salaire de la Suze*, Piazza devant CHEZ Camille Bloch, 14h15.
– *Café-fusion*, Mont-Crosin, restaurant Chalet, de 9h à 11h.

LUNDI 26 OCTOBRE

– Marche découverte de la commission du 3^e âge du Bas-Vallon. Rendez-vous, 13h15, place de parc, centre communal, Péry.

MERCREDI 28 OCTOBRE

– *Des Petits et des Grands*, atelier-théâtre, CIP, Tramelan, 14h.
– *Redonner un sens à notre alimentation*, centre communal, Péry, 20h.

SAMEDI 31 OCTOBRE

– *Café-fusion*, Renan, restaurant Cheval Blanc, de 9h à 12h.

MERCREDI 4 NOVEMBRE

– *Né pour lire*, CIP Tramelan, 9h30.
– *Café-fusion*, Saint-Imier, centre Saint-Georges, 19h30 à 21h.

JEUDI 5 NOVEMBRE

– SEL de la Suze, Espace Nicolas Béguelin, Courtelary, de 19h à 21h.

– La Brasserie de Choufaille se dévoile, Au Petit Vrac, Grand-Rue 6, Péry, de 17h à 21h30.
– Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45.

VENDREDI 6 NOVEMBRE

– Vernissage, exposition Orient-Omnibus, CIP, Tramelan, 18h.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

– Action Solidarité de l'UNION, café de la Gare, Corgémont.
– *Café-fusion*, Sonvilier, restaurant Cercle Ouvrier, de 8h à 10h.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

– La Nuit du conte chez vous, Cormoret.
– Spectacle *Grichka le petit âne*, médiathèque du CIP, Tramelan, 17h et 19h.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

– Portes ouvertes au ceff à Saint-Imier et Tramelan, de 16h à 20h30, avec séance d'information à 18h30.
– *Fabularium... in secto*, spectacle de Alain Tissot. CIP Tramelan, 20h30.

Réclame

Pour vous
démarquer
en un



clin d'œil
Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

JURA BERNOIS TOURISME

Salaire de la Suze : 8^e saison

La visite-spectacle *Le Salaire de la Suze* à Courtelary revient avec guides et comédiens qui proposent de remonter le temps sur les traces des travailleurs d'antan

L'offre développée par le Parc régional Chasseral et Mémoires d'Ici a été reprise en 2017 par Jura bernois Tourisme afin d'en faire un véritable produit touristique.

La prochaine représentation aura lieu le dimanche 25 octobre (en français). A 14h15, précisément, sur la Piazza devant l'entrée de CHEZ Camille Bloch, il sera l'heure de partir sur les traces des travailleurs d'antan pour revivre les grandes heures industrielles et artisanales du Vallon de Saint-Imier. Un guide, un comédien et de multiples surprises: un concept original qui ne cesse de séduire les curieux de la région et au-delà.

La visite spectacle peut être réservée sous forme d'offre combinée (*Salaire de la Suze* + Parcours découverte CHEZ Camille Bloch ou *Salaire de la Suze* + Collation au Bistrot CHEZ Camille Bloch). Un forfait famille complète également l'offre.

Grâce au Parc régional Chasseral et à Mémoires d'Ici, ce type d'événements culturels mettant en valeur le patrimoine régional permet de renforcer l'attractivité de la région dans un cadre de développement durable et de donner une visibilité à l'important travail scientifique et historique réalisé à l'échelle régionale.

Visites pour les groupes

Il est toujours possible d'organiser une visite-spectacle sur demande pour les groupes. Renseignements: Jura bernois Tourisme (032 494 53 43) ou info@jurabernois.ch

Le soutien local à ce projet est une composante essentielle. La participation active de partenaires de la région (Boulangerie Chez Jean-Pierre, Espace Nicolas Béguelin, Usine Langel) démontre l'ancrage très fort de ce projet au sein de la commune de Courtelary. Jura bernois Tourisme remercie également les sponsors locaux, en particulier Clientis Caisse d'Epargne Courtelary (sponsor or) ainsi que VOH SA, la Municipalité de Courtelary et Camille Bloch qui soutiennent le projet.

Le départ a lieu sur la Piazza devant l'entrée de CHEZ Camille Bloch à Courtelary. La réservation est obligatoire jusqu'au vendredi 23 octobre à midi auprès de Jura bernois Tourisme. Le paiement s'effectue au centre visiteurs CHEZ Camille Bloch le jour de la visite.

| jurabernois tourisme

Dimanche 25 octobre, 14h15-16h30
Prix: 28 fr. adulte, 26 fr. AVS/AI/ét. / 18 fr. enfant jusqu'à 16 ans

VILLERET

30 ans de fidélité pour notre couple de fromagers

Initialement prévu au printemps et reporté pour cause de pandémie, c'est finalement à la fin du mois de septembre qu'a eu lieu le traditionnel souper des producteurs de lait de l'association agricole de Villeret. Cette année marquait les 30 ans de fidélité du couple de fromagers Suzanne et Franz von Büren. En effet, c'est en 1990 que ce jeune couple, alors âgé d'un peu plus de 20 ans, reprenait les rênes de la fromagerie de Villeret.

Franz von Büren a retracé ces 30 années durant quelques instants. La plupart des producteurs de lait de l'époque n'étaient autres que les parents des producteurs actuels. Il est également très intéressant de constater que, durant cette période, environ 30 millions de kilos de lait ont été transformés par la fromagerie de Villeret pour réaliser environ 28 millions de têtes de Moine et près de 20 tonnes de spécialités de fromages du village.

Eric Brunnschweiler, président de l'association agricole de Villeret, a profité de cette occasion pour adresser quelques mots de remerciements à Suzanne et Franz von Büren pour leur fidélité et leur excellente collaboration durant toutes ces années. Un cadeau leur a été transmis avec de sincères félicitations. | tg



Les fromagers actuels, Suzanne et Franz von Büren, assis devant les producteurs de lait, de gauche à droite: Eric Brunnschweiler (président), Nicolas Wenger, Thierry Gerber (secrétaire-caissier), Sandrine Gerber, Barbara Brunnschweiler, Jean-Pierre et Béatrice Maurer, Stéphane et Mélanie Berger. Manquent: Christophe et Isabelle Kämpf.

BIBLIOTHÈQUE DE VILLERET



Nouveautés

La bibliothèque vous attend nombreux pour découvrir ses nouveautés tout en respectant les mesures sanitaires. N'oubliez pas les frigos-bibliothèques de la place du village et de la rue des planches, ainsi que le fourneau-bibliothèque pour déposer vos coups de cœur et en découvrir d'autres. Vous pouvez découvrir nos nouveautés sur le catalogue en ligne de la bibliothèque en cliquant sur le site de Villeret.ch, rubrique Vivre à Villeret-Bibliothèque et sur Facebook. | cz

ROMANS ADULTES

- C'est arrivé la nuit | Marc Lévy
- Les protégés de Sainte Kinga | Marc Voltenuer
- Le crépuscule et l'aube | Ken Follet
- Le jour des cendres | Jean-Christophe Grangé
- Impossible | Erri De Luca
- La sentence | John Grisham
- Une rose seule | Muriel Barbery
- Comme un empire dans un empire | Alice Zeniter
- Leurs ailes de géants | Joost de Vries
- Drame à Wally Creek | Catherine May
- Les étincelles | Julien Sandrel

ASSOCIATION D'ÉLEVAGE DE COURTELARY ET ENVIRONS ET CORGÉMONT AMACC

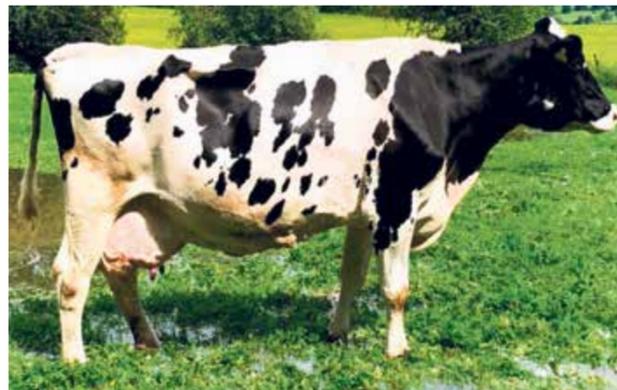
Concours d'automne: les résultats

AE Corgémont et AE Courtelary, 23 septembre, place de concours Gléresse

Catégorie 8: Sina 44 45 95, Rolf Barfuss. – **Catégorie 7:** Nikita 55 45 97, Oina 55 45 97, Lolla 54 44 95, Raphaël Dupasquier. – **Catégorie 6:** Brittanica 54 55 97, Sabina 54 45 96, Frédy Gisiger. – **Catégorie 5:** Lavande 54 45 95, Shayna 54 44 95, Edina 54 44 95, Jonquille 54 44 95, Raphaël Dupasquier. – **Catégorie 4:** Bionda 43 44 93, Rolf Barfuss; Sylvestry 43 34 92, Frédy Gisiger; Anita 43 34 92, Piwich 43 34 92, Cerise 43 43 92, Loraine 43 43 92, Raphaël Dupasquier. – **Catégorie 3:** Poupée 43 34 92, Raphaël Dupasquier. – **Catégorie 2:** Lilas 43 44 89, Joanna 43 34 89, Frédy Gisiger; Electra 43 34 89, Ohana 33 33 88, Raphaël Dupasquier.

AE Courtelary, 22 septembre, place de concours La Blanche

Catégorie 5: Samire 54 44 95, Konora 44 44 94, Martin Tschan. – **Catégorie 4:** Varsovie 44 34 93, Martin Tschan;



La vache Angela qui est en propriété de Martial et Julien Schönenberg a franchi la barre des 100000 kg de lait de performance de vie

Chelbi 43 44 93, Béatrice et Jean-Pierre Maurer; Samba 44 34 93, Violetta 44 34 93, Martin Tschan. – **Catégorie 2:** Santa 44 43 89, Susette 43 43 89, Béatrice et Jean-Pierre Maurer; Romea 43 34 89, Martin Tschan; Resi 43 34 89, Tirjuna 43 34 89, Farina 43 33 88, Finlande 43 33 88, Béatrice et Jean-Pierre Maurer; Sophie 43 33 88, Martin Tschan; Kalinka 33 33 88, Béatrice et Jean-Pierre Maurer; Verdana 33 33 88, Marina 33 33 88, Sina 33 33 88, Martin Tschan. – **Catégorie 1:** Bonsai 43 44 89, Gemse 43 34 89, Béatrice et Jean-Pierre Maurer; Samia 43 33 88, Sunny 43 33 88, Martin Tschan; Maory 33 33 88, Béatrice et Jean-Pierre Maurer; Farceuse 33 33 88, Martin Tschan.

AE Courtelary, 23 septembre, place de concours Courtelary

Catégorie 8: Eliane 55 55 98, Bruno Binggeli. – **Catégorie 7:** Valérie 55 55 98, Fanny 54 55 97, Tigresse 54 55 97, Nicotine 55 54 97, Kiwana 54 45 96, Bruno Binggeli. – **Catégorie 6:** Dole 55 44 96, Michel Bühler; Mina 55 44 96, Damien

Fankhauser. – **Catégorie 5:** Ilonza 44 45 95, Kassi 54 44 95, Tequilla 44 44 94, Eline 44 44 94, Bruno Binggeli. – **Catégorie 4:** Wioline 44 34 93, Blenda 44 34 93, Kalinda 43 44 93, Rosali 43 44 93, Bruno Binggeli; Emilia 43 43 92, Damien Fankhauser; Ashley 43 34 92, Otina 43 43 92, Bruno Binggeli. – **Catégorie 3:** Oupsala 43 44 93, Damien Fankhauser. – **Catégorie 2:** Edelweiss 43 44 89, Trophée 43 34 89, Bruno Binggeli; Britania 44 33 89, Unique 44 33 89, Thierry Binggeli; Oase 43 33 88, Bruno Binggeli; Tigresse 33 43 88, Thierry Binggeli; Arielle 43 33 88, Bruno Binggeli. – **Catégorie 1:** Mélodie 43 44 89, Michel Bühler; Turquie 43 43 89, Olive 43 34 89, Bruno Binggeli; Ivresse 33 34 88, Thierry Binggeli; Michigane 43 33 88, Michel Bühler.

23 septembre, place de concours Crêt du Sapelot

Catégorie 8: Angela 54 34 94, Martial et Julien Schönenberg. – **Catégorie 6:** Leika 54 55 97, Martial et Julien Schönenberg.

| df

Marché de Noël

L'association d'Animation Musique Art Culture Cormoret (amacc) organise son traditionnel Marché de Noël le 12 décembre prochain et recherche des exposants qui désirent faire découvrir leurs articles, produits et/ou créations. Celui-ci se déroulera dans la salle polyvalente de Cormoret et sera cette année, au vu du contexte pandémique actuel, régi à un plan sanitaire spécifique. Ce marché de Noël est l'occasion pour les visiteurs de (re)découvrir des artisans régionaux, quel que soit le type de produits qu'ils proposent et permet aux artisans de la région de promouvoir leur travail et de partager tous ensemble la période de l'Avent. Une buvette

avec petite restauration accueillera toutes et tous.

Informations supplémentaires

- Table d'une longueur d'env. 2 m à 20 francs
- Mise en place des stands dès 8h
- Ouverture au public de 10h à 17h
- La plus belle table se verra offrir sa table
- Lieu: salle polyvalente de Cormoret, Vieille-Route 4

Inscriptions

Demande d'un bulletin d'inscription auprès d'Alain Duport: alain.duport@outlook.com, 079 405 47 96, inscriptions jusqu'au 8 décembre. | ld

COURTELARY

Un autre son de cloche

Avec la démolition de la chapelle catholique, comme on l'appelait, la cloche qui invitait régulièrement les fidèles à prendre part à la messe a quitté le clocher qui l'abritait depuis plus de 50 ans. Pâques étant venu, les non-initiés la croyaient envolée pour Rome. Que non point. Elle a tout simplement été confiée à un artisan de la région pour lui refaire une beauté.

Il y a une dizaine de jours, elle est revenue. Elle sied désormais au sol, devant le nouveau bâtiment. Tout un symbole; un ornement du plus bel effet, à l'abri d'un support dont le design doit lui rappeler son ancien clocher.

Une riche idée de la part des responsables de ce nouveau complexe qui nous promettent une cérémonie d'inauguration dans un avenir très proche.



COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Mesures contre le Covid-19

En relation avec les nouvelles mesures pour lutter contre la pandémie du Covid-19, la commune met à disposition de la population 10 masques de protection par personne résidente de Cormoret. Ces masques peuvent être retirés à l'administration sur présentation d'un document d'identité et pendant les heures d'ouverture unique-

ment. Si vous prévoyez de retirer des masques pour une autre personne, veuillez présenter une procuration signée par la personne ayant droit. Les personnes qui possèdent encore des flacons vides de désinfectant distribués par la commune voudront bien les rapporter à l'administration. Merci beaucoup. Prenez soin de vous! | cm

CENTRE DE CULTURE ET LOISIRS SAINT-IMIER

D'autres : à siroter avec délectation

Tiphany Bovay-Klameth

La recherche d'une date pour programmer le spectacle de Tiphany Bovay-Klameth nous avait déjà demandé de la persévérance, et voilà qu'un certain bacille est encore une fois venu contrecarrer notre volonté. Cependant le CCL persiste et signe, non mais! Donc, repre-

nons: par chance, il ne s'agit nullement d'une denrée périssable, au contraire. Bon comme un vin de garde, ce spectacle exquis ne peut qu'affirmer son caractère avec le temps!

Réjouissez-vous de le siroter avec délectation: petit à petit, vous sentirez une chaude

détente prendre possession de votre corps et une hilarité bien-faisante s'installer. Tiphany est une comédienne accomplie qui a attrapé très tôt un autre virus, celui de la scène (*scaenavirus*). Formée à La Manufacture, elle a dans la foulée rejoint l'équipe des Deschiens et sillonné les

scènes françaises et d'ailleurs avec *Salle des Fêtes*. Dans *D'autres*, elle donne la pleine mesure de ses talents en incarnant d'une manière décalée, sincère et extrêmement drôle une panoplie de personnages puisés dans la population banale de Borbigny. Et si vous avez l'impression que l'ombre de Zouc veille sur elle, ce n'est certainement pas un hasard!

«J'adore les petites gens qui mettent une énergie folle dans des choses en apparence vaine. Ce spectacle, c'est l'importance qu'on accorde à un événement trivial – la préparation d'une soirée de gym. Ce spectacle, c'est la trivialité qui réside dans un événement important – la mort et le deuil.»

A ne pas rater! | *mara celant*

www.cie-tbk.ch/la-compagnie

Vendredi 16 octobre
Ouverture des portes: 20h
Spectacle: 20h30
25 fr. / 18 fr. / 12 fr.

Centre de Culture et Loisirs
Marché 6, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 44 30
information@ccl-sti.ch
www.ccl-sti.ch

PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX

Non au règlement d'organisation

Le PLR a répondu de manière détaillée, un document de 4 pages, à la procédure de consultation du Règlement d'organisation de la commune d'Erguël (RO). Le 9 mai 2019, le Copil adressait une lettre au PLR, signée du président du Copil Benjamin Rindlisbacher et d'un membre Patrick Tanner dont nous citons un extrait: «Les réactions ont été numériquement rares, quatre seulement, mais de grande qualité et nous tenons à vous adresser nos remerciements pour l'analyse attentive que vous avez réservée à ce document fondamental de notre nouvelle commune».

C'est exact, le Règlement d'organisation est fondamental pour une commune, c'est une *constitution locale*, qui clarifie les droits et devoirs des différentes autorités.

Non à l'article 10

Sous réserve du référendum facultatif, le Conseil général arrête
a) le budget et la quotité d'impôt communale.

Le RO de la commune de Saint-Imier à son art. 27 précise:

Le corps électoral vote aux urnes
b) le budget de la commune s'implique une modification de la quotité.

Le PLR dit non à la délégation de ce pouvoir au Conseil général de la commune d'Erguël.

C'est un droit fondamental du corps électoral. C'est légitime et démocratique que le contribuable décide s'il veut baisser ou augmenter la quotité d'impôt comme à Saint-Imier actuellement.

Non à l'article 54

Le Conseil municipal est composé de 5 membres, y compris le maire qui en est le président.

Dans la missive adressée au Copil, nous proposons un Conseil municipal de 7 membres.

Cette proposition est raisonnable dans la mesure où elle permettra aux petites communes d'avoir une représentation équitable, car il est utile de rappeler que la population de Saint-Imier représente le 56% des habitants de la future commune d'Erguël.

Actuellement, seule la commune de Cormoret a un Conseil

municipal de 5 membres, les 4 autres communes ont 7 membres.

Le PLR relève que dans les communes fusionnées de Valbirse (BE), 4032 habitants, Plateau de Diesse (BE) 2050 habitants, Clos du Doubs (JU) 1321 habitants et Val Terbi (JU) 2612 habitants, le Conseil municipal est composé du maire et de 6 conseillers municipaux. Quant à Haute-Sorne (JU) 6908 habitants et Gibloux (FR) 7326 habitants, il y a un syndic ou maire et 8 conseillers municipaux.

Le PLR réitère donc sa demande d'un Conseil municipal de 7 membres afin d'éviter de trop professionnaliser (ce qui est coûteux d'ailleurs) ces fonctions et permettre ainsi à plus de citoyens de se mettre en liste.

Non à l'article 63

Dans la limite de ses compétences financières et du budget adopté, le Conseil municipal est compétent pour la gestion et l'organisation des services communaux et du personnel communal, notamment pour créer, modifier et supprimer des postes de travail ou des services communaux.

Il n'est pas acceptable que l'exécutif puisse décider de la suppression de postes de travail ou de services communaux. La compétence doit être déléguée au Conseil général, voire au Corps électoral pour la suppression de services communaux.

Pas d'intervention possible au Conseil de ville

Il n'a pas été possible pour le groupe PLR d'intervenir au Conseil de ville du 3 septembre, ce que nous regrettons vivement. Il fallait se prononcer par un oui ou un non.

Le PLR a choisi à l'unanimité de dire non à un règlement fondamental de la future commune, règlement qui n'a pas été discuté article par article comme cela se fait habituellement dans un législatif.

C'est donc un gros non au règlement d'organisation qu'il faut déposer dans les urnes le 29 novembre. | *plr*

Vous trouverez tous nos arguments ici

**Réponse à l'intervention du CoPil relatif à notre communiqué du 2 octobre dernier**

Votre article sur les réseaux sociaux et dans la presse régionale

Madame, Messieurs,

Nous avons pris bonne connaissance de votre article paru sur les réseaux sociaux, ainsi que dans la presse régionale à la fin de la semaine dernière en réaction à notre publication dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* et sur les réseaux sociaux concernant le règlement d'organisation de la nouvelle commune d'Erguël.

Nous avons effectivement déposé nos différentes observations lors de la procédure de consultation du Règlement d'organisation de la commune municipale d'Erguël. Certains éléments importants n'ont à notre grand regret pas été pris en considération par le CoPil.

Dans le courrier du CoPil daté du 9 mai 2019 était mentionné qu'une séance d'information allait avoir lieu à l'automne 2019

afin de prendre la température et de cerner la réaction des gens face à la modification du RO. Cette séance d'information s'est déroulée le 2 octobre 2019 et son ordre du jour ne laisse pas transparaître la possibilité de débattre de quoi que ce soit.

Les différents éléments soumis par notre parti durant la phase de consultation apparaissent bien dans la présentation de la séance du 2 octobre 2019, cependant, force était de constater que le CoPil n'entrait nullement en discussion sur les différentes propositions déposées par notre parti. Puisque le slide y relatif mentionnait déjà les points rejetés.

Effectivement, l'une des demandes principales de notre parti était la composition d'un exécutif à 7 membres, laquelle

a été également formulée par le Conseil municipal de Sonvilier. Ce désir a été clairement évoqué lors de la procédure de consultation et le CoPil a répondu que toutes les projections avaient été faites pour une future commune avec 5 départements, donc 5 élus et qu'il n'était dès lors plus envisageable de changer ceci au vu du travail fourni.

Devant ce refus catégorique de prendre en compte notre avis en ce qui concerne le nombre de conseillers municipaux, il nous est apparu évident qu'il ne servait à rien d'exprimer notre avis lors des différentes séances mentionnées par le CoPil. Dès lors, pourquoi s'exprimer sur la composition de l'exécutif, si toutes les décisions avaient déjà été prises souverainement par le CoPil?

De plus, le règlement n'a aucunement pu être discuté par le législatif (dans le cas de Saint-Imier) lors du Conseil de Ville du 3 septembre dernier. Dans les us et coutumes, les règlements peuvent subir des remarques et les articles peuvent être vus et discutés les uns après les autres.

Comment le PLR aurait-il pu faire entendre sa voix dans ces conditions?

Le PLR a fait part de cette information à la population, aux électeurs en droit de savoir et de connaître les faits. Plus aucune intervention à ce sujet du CoPil ne sera prise en considération.

Nous vous prions de prendre bonne lecture de ce qui précède et vous adressons, Madame, Messieurs, nos meilleures salutations. | *le président denis gerber*

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Conseil de ville

Séance du jeudi 22 octobre à 19h30 – ordre du jour

1. Appel
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 septembre
 3. Communications de la présidente et du maire
 4. Plan financier 2022-2025: information
 5. Examen du projet de budget 2021: approbation éventuelle
 6. Nomination de six membres au sein de la commission temporaire *Création d'un poste de travailleur social hors murs*
 7. Motions et interpellations
 8. Petites questions
 9. Divers et imprévus
- | *le vice-chancelier*

Rue de la Clef rouverte au transit routier

Vendredi 16 octobre



Après deux mois et demi de travaux, le transit routier par la rue de la Clef est à nouveau possible depuis aujourd'hui. La réouverture de cet axe coïncide avec la tenue de la foire d'automne sur la route cantonale traversant Saint-Imier.

Rappelons que durant ce chantier, les Services techniques ont procédé au renouvellement des réseaux souterrains d'eau potable, d'électricité et de gaz. La chaussée et les trottoirs ont été remis à neuf sur

plus de 120 mètres et l'éclairage public a été modernisé. Le trottoir sud de la rue de la Clef – entre les bâtiments N° 35 et N° 36 – qui avait été endommagé suite à un mouvement de terrain il y a plusieurs années déjà, a également été remis en état.

Le Conseil municipal remercie l'ensemble des acteurs de cet important projet de leur engagement, ainsi que les riverains et les usagers de leur compréhension. | *cm*

SYNDICAT DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL**Mét(h)éologie**

Quel temps va-t-il faire demain, dans une semaine ou plus tard?

La plupart d'entre nous s'en soucient quotidiennement. D'où notre attention à la météorologie.

Mais quelle est notre météo intérieure vis-à-vis de mots comme Dieu, justice, souffrance, vie, mort, Bible, etc.?

Ces questions de *méthéologie*, nous les partagerons simplement lors de prochaines rencontres... mét(h)éologiques!

1^{er} rencontre pour tout l'Erguël le samedi 17 octobre, Restaurant du Cheval Blanc, 10h30 à 12h, suivie d'un apéro pour celles et ceux qui le désirent.

Thème: *Peut-on prouver que Dieu existe?*

| *syndicat des paroisses réformées de l'erguël*

Infos auprès du pasteur smedebielle@bluewin.ch
079 414 03 60

CORPS DE MUSIQUE DE SAINT-IMIER**Match au loto annulé**

En raison de la pandémie de Coronavirus, le Corps de Musique de Saint-Imier a décidé de ne pas mettre sur pied de match au loto cette année et d'annuler l'événement qui était prévu le 1^{er} novembre. Nous espérons pouvoir organiser celui du 7 février 2021. | *sp*

Réclame

CARROSSERIE SUISSE

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

Votre don facilite la vie de Marlene.

Cerebral
Fondation suisse en faveur de l'enfant à déficience mentale globale
Compte postal: 80-48-4

SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Recrutement 2020

Afin de renforcer ses effectifs, le Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël est à la recherche de nouveaux collègues.

Deux soirées d'information auront lieu le mardi 20 octobre à 20h à la caserne de la Ferrière (rue des Trois-Cantons 38) et le mardi 27 octobre à 19h30 à la caserne de Saint-Imier (Marne de la Coudre 6, Place des Abattoirs). Toutes les femmes et les hommes âgés de plus de 18 ans et intéressés à devenir sapeur-pompier volontaire peuvent venir y découvrir nos activités.

Le team recrutement se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer et se tient à votre disposition pour tous renseignements.

| pg

recrutement@pompiers-erguel.ch
www.pompiers-erguel.ch



BIBLIOTHÈQUE DE SONVILIER



Dernières nouveautés

ROMANS ADULTES

Là où chantent les écrevisses
| *Delia Owens*

Il était deux fois | *Franck Thilliez*

Il est temps d'aimer

| *Carole Duplessy-Rousée*

Buveurs de vent | *Franck Bouysse*

Au soleil redouté | *Michel Bussi*

C'est arrivé la nuit | *Marc Lévy*

Les protégés de Sainte Kinga

| *Marc Voltenauer*

ENFANTS

Sophie la vache musicienne

| *Geoffroy de Pennart*

Le bonhomme en pain d'épices

| *John A. Rowe*

Du balai! | *Louise Greig*

RÉCIT ENFANTS

La cabane à 13 étages, 26 étages,
39 étages... | *Andy Griffiths*

Les enquêtes de Maëlys:

Le voleur de fleurs de Carouge

| *Christine Pompei*

BD

Cath et son chat, tome 9 | *Cazenove*

Game Over, tome 19 | *Midam*

Mes Cop's, tome 12 | *Cazenove*

Yakari, tome 41 | *Derib*

MAGAZINES

GEO – GEO ADO, La Salamandre,
Revue Intervalles,
La Gazette du Têt-Art

... et bien d'autres encore.
Bonne lecture! | co

RENAN AVIS OFFICIELS



Restrictions levées

Nous vous informons que les restrictions d'eau mises en place cet été pour la commune de Renan sont levées. Nous remercions les citoyens de leur bonne collaboration durant cette période de restrictions. | *services des eaux, le fontainier*

LETTRE DE LECTEUR

Un trait tiré sur l'avenir

Le 27 septembre fut un jour noir pour l'énergie renouvelable: Sonvilier a dit non. Un verdict que je n'ai pas d'autres choix que d'accepter, contrairement à la partie adverse qui nous promettait le Tribunal Fédéral.

Ce verdict n'a pas été obtenu par des arguments pertinents, mais par du mensonge et de la jalousie. Tout a commencé par le mensonge du président de *Sauvez l'Echelette*: dans un étalement de la montagne où se donnait une séance d'information sur le futur parc éolien, organisé par la Sàrl les éoliennes la Joux-du-Plâne – l'Echelette, ce Monsieur a pris la parole pour affirmer « n'être pas pour, mais qu'il ne ferait rien contre. »

Durant la campagne qui a précédé la votation, bien des choses ont été dites par les opposants, souvent fausses ou même imaginaires. Ce qui m'a le plus dérangé, c'est cette vision complètement déplacée de l'argent.

Lorsque nous achetons une brosse à dents, quelqu'un fait de l'argent, qui sert à payer le personnel, la matière première, l'énergie, les bâtiments, etc. Il reste quelques bénéfices pour les impôts, les actionnaires et les investissements dans le

futur de l'entreprise.

L'analyse faite par la partie adverse est légère: elle calcule des bénéfices sur un subventionnement lié à la production (et qui tout à coup devient phénoménal), sans compter tous les postes énumérés plus haut. Les fournisseurs d'électricité ne fonctionneraient-ils pas comme les autres entreprises? Sans subvention, la production d'énergie renouvelable ne serait tout simplement pas possible.

Je suis très triste et affecté, comme tous les membres de la Sàrl, par le résultat et par la manière. En voulant sauver l'Echelette, l'association du même nom a fait faire un bond en arrière à la lutte pour le climat. Les jeunes et moins jeunes qui manifestent apprécieront. C'est bien nous, en travaillant quotidiennement sur cette montagne, qui en prenons soin et maintenons sa biodiversité, et non pas les égoïstes qui veulent tout le confort sans aucune nuisance.

Je profite pour m'exprimer en tant que responsable du Centre nordique des Bugnens-Savagnières (CNBS). Une convention, avec la Sàrl les éoliennes la Joux-du-Plâne – l'Echelette et Greenwatt, nous garantissait

un soutien financier de 10000 à 15000 francs par saison, ce qui nous aurait permis de mettre en œuvre le développement de ce site (par exemple en achetant un agrégat pour notre dameuse, afin de faciliter l'enneigement de certains endroits difficiles de nos pistes (35000 francs), en créant une nouvelle boucle qui aurait été plus tard éclairée (50000 francs), ou en aménageant un accueil et un poste de travail (10000 francs).

Tout cela, et bien d'autres choses comme des aménagements routiers, des mesures pour l'environnement et surtout une dizaine de millions de francs investis sur 25 ans pour et dans la région, ont été réduits à néant par le vote du 27 septembre, sans qu'aucun parti politique, soi-disant inquiet pour le climat et la nature ne lève le petit doigt.

Pour terminer, je remercie tous les citoyennes et citoyens de Sonvilier et les habitants de la région qui ont soutenu et défendu ce magnifique projet. N'enterrons pas trop vite le Parc éolien des Quatre Bornes, le futur nous donnera raison.

| *jean-daniel boss, la joux-du-plâne*

LETTRE DE LECTEUR

Cinq voix justes

Je sais que ce n'est pas de bon ton de savourer la défaite de son adversaire. Toutefois, je n'ai pas pu m'empêcher de sourire en apprenant le résultat du vote de la petite commune de Sonvilier, BE, qui, par cinq (5) voix, a balayé le projet des éoliennes *Les Quatre-Bornes*.

Si les partis proéoliens avaient été plus à l'écoute de leur population, ils auraient réalisé qu'en cinq ans *le vent avait tourné* et que les gens se sont bien informés depuis sur les insuffisances et les nuisances des éoliennes. Mais, comme d'autres édiles, ils se sont laissés trop influencer par les arguments des promoteurs (Greenwatt / Groupe E pour *Les Quatre-Bornes*).

La *cruauté* des citoyennes et citoyens de Sonvilier ne me choque pas quand je pense aux multiples avantages dont les partisans ont bénéficié pour l'élaboration de leur projet. Et quand je les compare aux conditions de travail des groupes anti-éoliens (dont je fais partie au Val-de-Travers, NE), je ne peux que penser à la lutte entre David et Goliath.

L'industrie éolienne étrange a en Suisse un appui officiel aux niveaux fédéral, cantonal et communal, sans parler de l'association Suisse Eole et les grands *électriciens* de Genève, Berne, Bâle et j'en passe, c'est un lobby très puissant.

Ne faut-il pas admettre en 2020 que les éoliennes ont

perdu leur attrait et que la population n'est plus dupe comme les habitants de Sonvilier l'ont démontré, avec ses 577 voix qui ont balayé sept turbines d'un coup?

C'est un miracle de la démocratie suisse et, à l'âge de bientôt 80 ans, je ne peux qu'exprimer ma joie, je danse avec les loups! | *richard wilson*

PARTI SOCIALISTE D'ERGUËL

Un vallon, une vision

Quelle vision pour l'Erguël dans 20 ans? Pour se développer, une commune a besoin de zones à bâtir de qualité, pour des locatifs, de l'habitat groupé et des maisons individuelles. Elle a également besoin de zones d'activité, pour y implanter des entreprises. Une commune unie aura beaucoup plus de facilité à implanter ces différentes zones de Renan à Courtelary, au lieu de faire un peu

de saupoudrage un peu partout. Une commune unie jouera dans la cour des grands, pour le plus grand profit de tous ses habitants. Toute la commune deviendra un centre régional. Certes, nos administrations communales fonctionnent. Mais on ne peut plus se contenter de gérer ce que l'on croit être acquis. Façonnons notre avenir, plutôt que de le subir, et votons oui à la fusion. | *pse*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Elections communales: dépôt de liste

L'administration communale sera exceptionnellement ouverte le vendredi 23 octobre de 8h à 12h et 13h30 à 17h pour le dépôt de liste de candidatures aux élections municipales. La validité des listes sera contrôlée lors du dépôt de liste.

Pour rappel

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse, ainsi que l'accord signée des candidats et candidates.

Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres.

Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à repourvoir.

Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par 10 électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils ou elles se trouvent. Pour être éligibles, les candidats doivent être au bénéfice de leurs droits civiques dans la commune de Sonvilier.

Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction. Ils ou elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste. | *cm*

Chantier de la Gare

Après le passage à niveau, côté nord

Dès le lundi 19 octobre à 7h jusqu'au mardi 27 octobre à 17h, la route d'accès à Mont-Soleil sera totalement fermée en raison de travaux dans la route.

L'accès est possible par la route cantonale via la Chaux-d'Abel. La durée des travaux

peut être prolongée en fonction des conditions météorologiques.

La population est remerciée pour sa patience et sa compréhension quant aux désagréments liés aux différents chantiers. | *cm*

Route cantonale: travaux

Dès mardi 20 octobre, les accès aux entrées de maisons et garages sur le côté nord du chantier seront totalement fermés. Les véhicules ne doivent pas être parkés devant les immeubles.

En fonction de l'avancement des travaux, les informations pour l'accessibilité des immeubles seront affichées dans les panneaux en début de chantier. | *cm*

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Mesures hivernales

Elagage des arbres

Afin que le déblaiement de la neige puisse s'effectuer correctement pendant l'hiver, nous rappelons aux propriétaires que l'élagage des arbres doit être fait de manière précise afin que les branches ne gênent pas la chasse-neige.

Les haies, buissons et plantations doivent être à une distance de 50 cm au moins du bord de la chaussée. Les branches ne doivent pas s'avancer dans le gabarit d'espace libre fixé à une hauteur de 4,5 mètres au-dessus des routes et de 2,5 mètres au-dessus des chemins pour piétons et des pistes cyclables.

Jalonnage des chemins privés

Les chemins privés doivent être jalonnés d'ici mi-novembre par les propriétaires.

Jalonnage des routes communales principales

Les routes communales principales sont jalonnées par la commune et de ce fait, nous rappelons aux agriculteurs que les clôtures doivent être reculées. Les chemins qui ne seront pas jalonnés et élagués correctement ne seront pas ouverts cet hiver. Par avance, nous remercions les propriétaires concernés de leur obligeance. | *cm*

ÉCOLE DE LA FERRIÈRE

Ramassage de papier

Le ramassage du vieux papier de la commune de La Ferrière aura lieu le mercredi 21 octobre. Il est organisé par l'école du village.

Pour les personnes qui ne l'auraient pas encore fait, il est encore possible de vous inscrire par sms au 078 788 58 35 (n'oubliez pas d'indiquer vos nom et adresse) avant le lundi 19 octobre, afin que nous passions prendre votre papier.

Les véhicules passeront uniquement chez les personnes qui se sont préalablement inscrites.

Nous vous saurions gré de sortir le papier le jour du ramassage dès 8h. En cas d'impossibilité de le sortir, veuillez préciser dans les remarques à quel endroit nous devons le prendre.

Les journaux doivent être ficelés en paquets pas trop grands, car nous avons de très jeunes élèves qui doivent les porter. Nous vous rappelons également que seul le papier est accepté (pas de carton, de plastique ou de sacs en papier).

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration.

| *école de la ferrière*



FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Un avenir plus prometteur si on le construit ensemble

L'union des forces, l'échange d'idées et la diversité des identités mariées sont plus rassurants qu'une vaine et épuisante concurrence menée entre deux oreillers... La multiplication des collaborations révèle un besoin de tirer à la même corde pour défendre une population, une économie et une terre communes.



Si leurs registres d'activités sont certes différents, qu'on ne se leurre pas: il en va des collectivités municipales comme des sociétés sportives ou culturelles. Les petites sont viables parce qu'exemptes de lourdeur, à tout point de vue. On s'y connaît, on s'y reconnaît, la réactivité commune est d'autant plus rapide que la communication passe par la proximité. Une question? Le maire (respectivement le coach) habite deux rues plus bas, un saut à sa porte et le tour est joué...

Mais lorsqu'il s'agit de jouer dans la cour des grands, qu'il faille affronter une équipe supérieure, acheter du matériel, engager une troupe de renom ou négocier la location d'infrastructures, la petite société sportive ou culturelle a souvent besoin d'aide. Tout comme la petite commune, lorsqu'elle est par exemple confrontée à des exigences cantonales hors de sa portée, à des partenaires économiques gourmands, à des régions fédérales qui la prennent de haut.

Bien évidemment, les collaborations intercommunales permettent de résoudre nombre des problèmes posés par la petite taille. Avec un peu de chance, le voisin possède d'autres connaissances, d'autres expériences, et toutes mises en commun, elles augmentent l'efficacité des partenaires.

Lourdes et onéreuses

A un moment ou à un autre, ces collaborations finissent pourtant par révéler leurs limites, ou plutôt les limites des collaborateurs. Tout se fait à double, et si les résultats concrets qu'elles induisent sont appréciables, l'échelon qu'elles ajoutent s'avère onéreux, en temps exigé des élus et des personnels administratifs.

Les clubs qui fusionnent le savent bien: il ne suffit pas de

réunir des joueurs, encore faut-il dénicher les entraîneurs, les bénévoles, les administratifs, les perles rares qui ne comptent pas leur temps. Une bonne collaboration permet de former des équipes plus homogènes, d'ajouter une offre aux jeunes; mais les *comitards* n'ont pas moins de travail, les assemblées et autres séances de calendrier ne sont pas moins nombreuses...

C'est finalement le même mouvement qui conduit les communes voisines à penser fusion. Plutôt que se prêter des forces, autant les mettre en commun. Plutôt que continuer à travailler *comme si*, autant devenir réellement plus grand et plus fort.

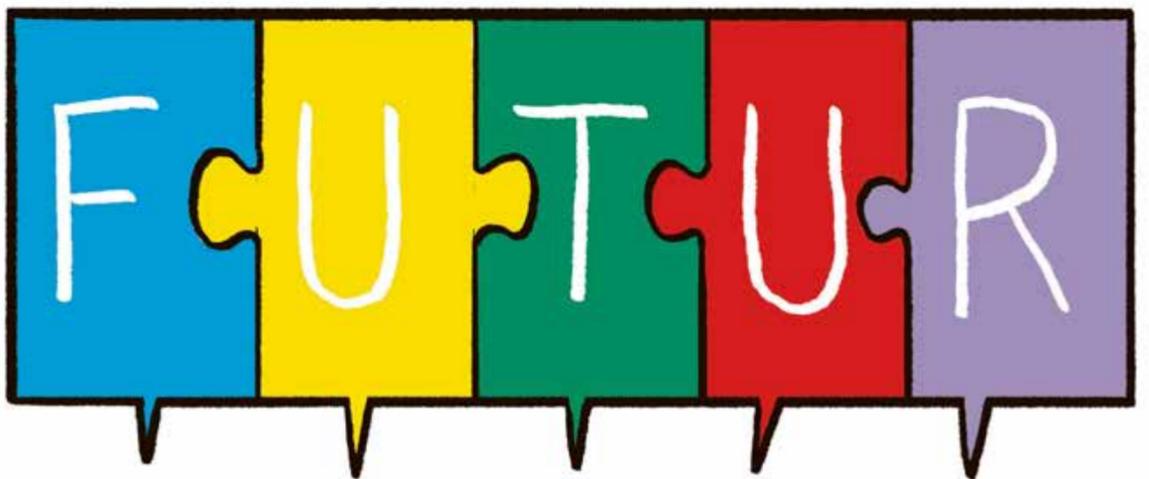
Des échanges plus enrichissants

Collaborer permet certes d'augmenter les échanges d'idées, mais chacun devant répondre à sa population, à ses propres capacités financières et à ses habitudes, l'émulation est finalement moindre. En mettant littéralement toutes les forces en commun, on multiplie d'autant les chances de susciter de l'intérêt pour la chose publique, on augmente parallèlement la force de réflexion et d'innovation.

Nourries au lait de sociétés sportives et culturelles actives à l'échelle intercommunale, de classes scolaires alimentées par plusieurs villages, de réseaux sociaux sans frontière villageoise, les jeunes générations ne pensent plus en termes de localité, mais de région. Les tout nouveaux entrepreneurs parlent Arc jurassien, Jura bernois, Vallon aussi, mais pas forcément village. Le projet de fusion de nos cinq communes répond à leur état d'esprit, à leur évolution; l'avenir leur appartient et il doit leur correspondre si nous entendons qu'ils mettent leurs forces dans cette région. | *copil*

Informations et foire aux questions sur www.avenir-vallon.ch

Pour une vision à long terme!



Venez tous vous informer demain à Courtelary

Le premier café-fusion se tient Chez Camille Bloch

Au Foyer Camille Bloch, demain matin, quatre membres du Comité de pilotage du projet de fusion recevront (à distance raisonnable!) tous les habitants des cinq communes qui souhaitent leur poser une ou des questions quant au dit projet. Dans une ambiance conviviale et décontractée, n'en déplaise à ce persistant virus, chacun pourra exprimer ses doutes ou son enthousiasme, en sirotant un café qui lui sera offert, accompagné ou non d'un croissant.

Que chacun se sente parfaitement libre de passer quelques minutes ou deux heures sur place, de venir à l'heure qui lui convient et de s'en aller de même. Et surtout, que chacun se sente parfaitement libre de poser ses questions, qu'elles paraissent de détail ou fondamentale. Il n'y aura aucune question stupide!

Benjamin Rindlisbacher, Patrick Tanner, Gérard Py et Andreas Niederhauser se réjouissent de votre visite.

On ne le répétera jamais assez: le port du masque est obligatoire pour pénétrer dans l'entreprise Camille Bloch, et il le reste durant toute la rencontre si une distance d'un mètre et demi ne peut être respectée entre chaque personne.

La suite

Rappelons les quatre autres rendez-vous du même type

donnés à la population des cinq communes:

- Dimanche 25 octobre 9h-11h: Mont-Crosin, restaurant Chalet, avec Gérard Py et Andreas Niederhauser;

- Samedi 31 octobre 9h-12h: Renan, restaurant Cheval Blanc, avec Andreas Niederhauser, Rosemarie Jeanneret, Patrick Tanner et Gérard Py;

- Mercredi 4 novembre, 19h30-21h: Saint-Imier, Centre Saint-Georges, avec Patrick Tanner, Benjamin Rindlisbacher, Rosemarie Jeanneret et Andreas Niederhauser;

- Samedi 7 novembre, 8h-10h: Sonvilier, restaurant Cercle Ouvrier, avec Rosemarie Jeanneret, Andreas Nieder-

hauser et Benjamin Rindlisbacher. | *copil*

Demain samedi 17 octobre, 10h-12h15: Courtelary, Foyer Camille Bloch, avec quatre des cinq maires

Bienvenue aux habitants de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Renan et Sonvilier; port du masque obligatoire



Les débatteurs du Journal du Jura

Le *Journal du Jura* a terminé son casting, pour le débat public qu'il organise le vendredi 30 octobre prochain, dès 19h30 à la salle communale de Sonvilier. Et force est de constater que la participation sera représentative non seulement des deux tendances opposées, mais également de la zone géographique concernée par le projet.

En effet, pour porte-parole des partisans de la fusion, le quotidien régional a engagé Fabienne Veya, ressortissante de Courtelary, ancienne conseillère municipale et *area sales manager* au sein de l'entreprise Camille Bloch SA, ainsi que Patrick Tanner, maire de Saint-Imier.

Pour porter la voix des opposants à la fusion, le *Journal du Jura* a engagé Denis Gerber, président du PLR du Haut-Vallon, enseignant et directeur de collège retraité, ainsi que Steven Siegenthaler, employé chez Linear (spécialiste de la classification des vaches laitières), enseignant et consultant à l'école d'agriculture de Cernier.

Sur le fauteuil de modérateur prendra place Blaise Droz, rédacteur au *Journal du Jura*, bien connu dans la région et en particulier dans le Vallon de Saint-Imier.

Vos questions seront bienvenues

Sous la direction de Blaise Droz, les quatre débatteurs confronteront leurs points de vue sur divers aspects de la fusion projetée. Ce débat à quatre durera environ un tour d'horloge, ensuite de quoi la parole sera donnée au public.

Ralliez donc Sonvilier à la fin du mois, pour y poser les questions qui vous tarabustent; des gens engagés et au courant se feront un plaisir d'y répondre.

Masqués!

On le rappellera, le port du masque est obligatoire dans les lieux publics du canton. Dès lors, tous les participants l'auront sur eux au moment d'entrer dans la salle. Et si le mètre et demi de distance réglementaire entre spectateurs ne peut pas être respecté, il faudra conserver ce masque durant toute la soirée. | *copil*

CIP

Peuples et paysages du Tadjikistan

Le CIP a invité Nicolas Pernot. Avec son regard de photographe et son cœur de voyageur au long cours, il présentera sous forme d'une conférence illustrée cette région du monde qu'il connaît bien, pour y avoir séjourné près de deux ans.

Des steppes des hauts plateaux du Pamir aux glaciers abreuvent l'Asie centrale, le Tadjikistan est une mosaïque de peuples et de paysages uniques et intrigants. Le visiteur y découvre une hospitalité universelle contrastant avec un confort matériel minimal.

Nomade des temps modernes, Nicolas Pernot est un baroudeur, photographe, réalisateur et conférencier. Un invétéré voyageur, pour qui la véritable aventure ne consiste pas à se contenter des routes touristiques internationales convenues, mais plutôt de tenter de s'imprégner des lieux et des cultures qui l'entourent. Quitte à séjourner des mois – voire des années – au sein des endroits et des populations qu'il y rencontre, et qui lui déclenchent ses coups de cœur: Copenhague, Riga, Izmir, Lahore, etc. Puis de 2010 à 2011, il séjourne à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan. De 2012 à 2016, il était basé sur une île au bord du majestueux Lac Baïkal en Sibérie. A présent il est dans le Caucase, en Géorgie, puisqu'en ex-URSS ce pays rime avec Paradis!

Avec ses hauts plateaux et ses vallées-oasis encaissées, le Tadjikistan est la gemme d'Asie



La yourte est l'habitat traditionnel au Tadjikistan

centrale. Des peuples anciens y ont conservé des traditions vivaces et une indéfectible hospitalité. Ce pays de montagnes possède des vallées reculées qui conservent des traditions séculaires avec des paysages à couper le souffle. Malgré une forte émigration vers la Russie, artisanat et traditions sont transmis aux jeunes généra-

tions. Les nomades kirghizes et leurs troupeaux occupent les hautes steppes du Pamir: les conditions climatiques et matérielles sont extrêmes. La yourte est l'habitat traditionnel. Le mouton de Marco Polo est le plus imposant du monde.

L'héritage de l'URSS est partout présent, dans les esprits comme dans les constructions.

Le pays est encore jalonné des caravansérails, lieux de repos et d'échanges pour les caravaniers de la Route de la soie. Aujourd'hui, le Tadjikistan post-soviétique fait face à des changements rapides.

Mercredi 21 octobre, 20h
CIP Tramelan
Entrée libre, collecte

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Invitation à la population

Le Conseil municipal de Tramelan distribuera le samedi 17 octobre 2020, à la Salle de La Marelle, de 8h à 16h, 10 masques de protection par habitant et 20 francs en 20 Promos (monnaie locale) par habitant.

Les masques sont ceux mis à disposition gratuitement par le canton de Berne. Les 20 Promos sont ceux offerts par la Municipalité à la suite de l'adoption par le Conseil général le 16 septembre dernier de la motion de Thierry Gagnebin. Les citoyennes et citoyens établis ou en séjour dans

la commune sont invités à venir retirer ces objets. Celles et ceux qui ne pourront pas venir à cette date sur place pourront se procurer masques et 20 Promos à la chancellerie municipale, du 19 au 30 octobre (guichet du 1^{er} étage).

Les personnes à mobilité réduite et vulnérables peuvent s'annoncer à la chancellerie municipale au 032 486 99 99 jusqu'au 30 octobre pour une livraison à domicile.

Les prescriptions de l'OFSP et du canton de Berne seront respectées. | cm

Port du masque dans les bâtiments administratifs

Le canton de Berne a serré la vis en matière de protection sanitaire eu égard au sursaut que connaît en ce moment la pandémie. Il a pris des mesures au sujet notamment des bâtiments administratifs. La commune de Tramelan va se plier à ces mesures. Depuis le lundi 12 octobre, le port du masque est obligatoire dans tous les bâtiments communaux, hormis les écoles et EJC qui ont leur propre protocole. Les clients devront tous porter un masque lorsqu'ils entrent dans un bâtiment communal. Ils devront se fournir eux-mêmes en masque

avant d'y pénétrer. Les sociétés locataires devront aussi porter le masque, exception faite des prescriptions relatives à la pratique du sport. A défaut, elles devront renoncer à fréquenter le bâtiment. L'utilisation de la déchetterie se fera également avec un masque. Ces mesures sont valables jusqu'au 31 janvier 2021. | cm

GYNÉCOLOGUE

Bonne nouvelle!

Dès le mois prochain, le Cabinet médical des Lovières sera à même de vous proposer des consultations de gynécologie! En effet, à partir du vendredi 6 novembre, Charikleia Mesiakari se tiendra à la disposition des dames de Tramelan tous les vendredis matin entre 8 et 12 heures. Vous pourrez prendre rendez-vous au numéro habituel du cabinet médical: 032 487 45 45. M^{me} Mesiakari est actuellement médecin hospitalier au service de gynécologie et d'obstétrique à l'hôpital du Jura bernois à Saint-Imier. Originaire de Grèce, elle parle très bien le français et possède également d'autres langues dont l'anglais. Nous espérons que la population féminine de Tramelan lui réservera un bon accueil et souhaitons à M^{me} Mesiakari beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle activité.

| le conseil de la fondation pro-médicale tramelan

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

AFTER: CHAPITRE 1
VENDREDI 16 OCTOBRE, 18 H

reprise.

AFTER: CHAPITRE 2
VENDREDI 16 OCTOBRE, 20H30
SAMEDI 17 OCTOBRE, 21 H
DIMANCHE 18 OCTOBRE, 17 H

de Roger Kumble, avec Joséphine Langford, Her Fienness Tiffin. Hardin demande à Tessa de lui pardonner tout ce qui s'est passé entre eux. Tessa est déchirée entre son amour pour Hardin et la peur d'être à nouveau déçue par lui... En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h46.

POLY
SAMEDI 17 OCTOBRE, 15 H
DIMANCHE 18 OCTOBRE, 14 H

de Nicolas Vanier, avec François Cluzet, Julie Gayet. Cécile, 10 ans, déménage dans le sud de la France avec sa mère, Louise. L'intégration avec les autres enfants du village n'est pas facile. En français. 8 ans. Durée 1h42.

THE TRIAL OF THE CHICAGO 7
SAMEDI 17 OCTOBRE, 18 H
DIMANCHE 18 OCTOBRE, 20 H
MARDI 20 OCTOBRE, 20 H

de Aaron Sorkin, avec Sacha Baron Cohen, Joseph Gordon Levitt. Alors qu'elle devait être pacifique, la manifestation qui a eu lieu en marge de la convention démocrate de 1968 s'est transformée en un affrontement violent avec la police et la garde nationale américaine. En VO s.-t. 14 ans. Durée 2h09.

MULTINATIONALES L'ENQUÊTE
PROPOSÉ PAR LES PAROISSES DU PAR8
LUNDI 19 OCTOBRE, 20 H

Ce nouveau documentaire donne la parole à des personnes de deux continents qui ont subi des dommages liés à des multinationales suisses.

Dick Marty et d'autres personnalités de Suisse et de l'étranger expliquent pourquoi ils exigent des règles claires pour obliger les multinationales à répondre de leurs manquements. En français. Durée 0h45.

LES TROLLS 2: TOURNÉE MONDIALE
MERCREDI 21 OCTOBRE, 16 H

voir ci-après.

ADIEU LES CONS
MERCREDI 21 OCTOBRE, 20 H

de et avec Albert Dupontel, avec Virginie Efira, Nicolas Marié.

Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1h27.

LES HÉROS DU TOUR
JEUDI 22 OCTOBRE, 17 H

reprise.

THE WALL OF SHADOWS
JEUDI 22 OCTOBRE, 20 H

reprise.

AU ROYAL À TAVANNES

LES TROLLS 2: TOURNÉE MONDIALE
VENDREDI 16 OCTOBRE, 16 H
SAMEDI 17 OCTOBRE, 14 H
DIMANCHE 18 OCTOBRE, 14 H

de Walt Dojrn, avec les voix de Louane Emera, M Pokora. Les Trolls sont colorés et adorent la musique! Mais ce que Poppy n'avait pas réalisé jusqu'à présent: elle et ses amis ne sont pas les seuls trolls du monde, il existe de nombreuses autres tribus et chacune d'entre elles rend hommage à un style de musique différent. En français. Tout public. Durée 1h31.

30 JOURS MAX
VENDREDI 16 OCTOBRE, 20 H
SAMEDI 17 OCTOBRE, 21 H

de Tarek Boudali, avec Philippe Lacheau, José Garcia. Rayane est un jeune flic trouillard et maladroit sans cesse moqué par les autres policiers. Le jour où son médecin lui apprend à tort qu'il n'a plus que trente jours à vivre, il comprend que c'est sa dernière chance pour devenir un héros au sein de son commissariat et impressionner sa collègue Stéphanie. En français. Durée 1h30.

NEVER RARELY SOMETIMES ALWAYS
SAMEDI 17 OCTOBRE, 17 H
DIMANCHE 18 OCTOBRE, 20 H
MARDI 20 OCTOBRE, 20 H

de Eliza Hittman, avec Sidney Flanagan, Talia Ryder. Lorsque Autumn, âgée de 17 ans, se rend compte qu'elle est enceinte, elle part pour New York avec sa cousine. Tout ce qu'elles ont dans leurs bagages est l'adresse d'une clinique – et aucun autre plan. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1h41.

CALAMITY
MERCREDI 21 OCTOBRE, 16 H

de Rémi Chayé. 1863, Etats-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. En français. 6 ans. Durée 1h24.

ADIEU LES CONS
JEUDI 22 OCTOBRE, 20 H

voir ci-dessus.

PAROISSES RÉFORMÉES PAR8 ET DE L'ERGUËL

Prochain café-deuil à Tramelan

Le café-deuil, un lieu pour se retrouver, pour se raconter, pour partager votre vécu suite au décès de l'un de vos proches. Parler de vos émotions avec d'autres personnes en situation de deuil dans un climat de bienveillance et de confiance autour d'un café. Etre écouté sans jugement et bénéficier du soutien des autres participants. Voilà ce que vous proposent les paroisses réformées de l'Erguël et du PAR8: jeudi 22 octobre à 19h30, au café ParTages à Tramelan (Grand-Rue 128).

La mort est encore un sujet tabou dans notre société.

Lorsque l'endeuillé se retrouve isolé sans pouvoir exprimer ce qu'il ressent, cela peut susciter angoisse et solitude. Le café-deuil peut aider à se sentir moins seul, à retrouver force et courage pour apprécier à nouveau la vie! Alors, osez le café-deuil!

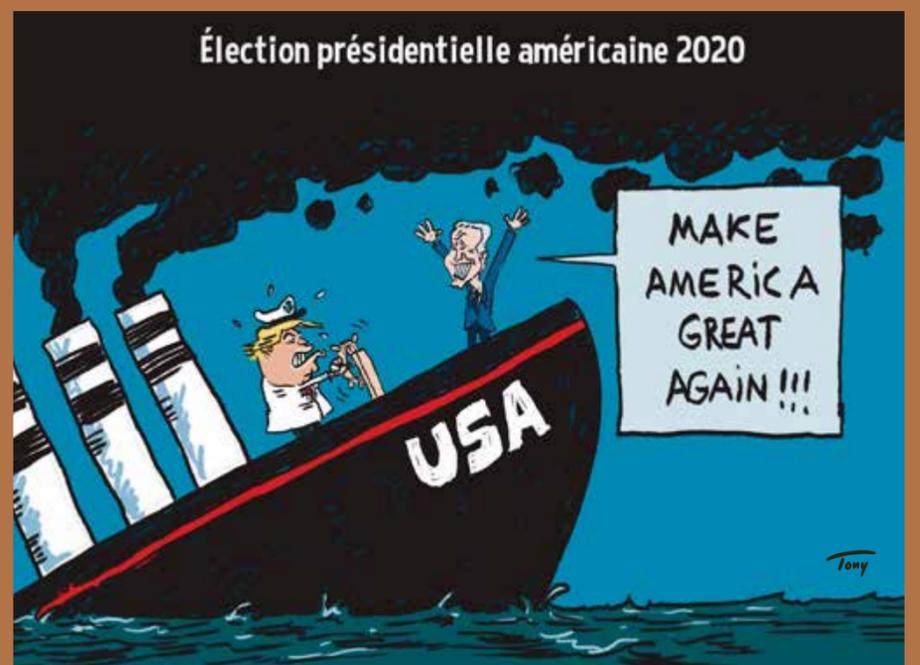
Au vu de la situation sanitaire, des masques et du gel hydroalcoolique seront à disposition.

| paroisses réformées par8 et de l'erguël

Pour tout renseignement
Sandra Singh 076 213 45 03
Jean-Luc Dubigny 076 822 21 19

Le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Élection présidentielle américaine 2020



FOOTBALL CLUB COURTELARY

Derniers matchs à domicile pour les juniors



Nos juniors D

Après un week-end sans rencontres pour nos équipes en raison des conditions météo ou du Covid dans le Jura, nos juniors vont disputer leurs derniers matchs à domicile ce samedi 17 octobre, les juniors

E rencontrant le FC Tavannes/Tramelan et les juniors D l'équipe de La Suze. Venez nombreux les encourager et profiter de boire un verre à notre buvette qui sera évidemment ouverte.



Nos juniors E

Foothaton

Actuellement, nos juniors sont à la recherche de donateurs pour financer leurs tours de terrain à l'occasion du Foothaton. Le bénéfice sera entièrement utilisé pour l'achat de

nouveaux buts pour les juniors. Alors merci de les soutenir. | *jean-marc tonna, président*

Samedi 17 octobre

JE 10h30: Courtelary – Tavannes/Tra.
JD 13h30: Courtelary – La Suze

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Le joueur du week-end

Vacances et météo capricieuse obligent, le week-end dernier fut pauvre en match. Mais si les résultats ont été peu nombreux, ils n'en restent pas moins souriants pour le FC Saint-Imier. Et si un joueur s'est démarqué, c'est sans doute dans la deuxième garniture des Erguéliens qu'il faut aller le chercher. Emir Omerbegovic a trouvé la faille à quatre reprises en vingt-six minutes de jeu, dans les quarante-cinq premières minutes de jeu. L'affaire fut donc rapidement classée pour les pensionnaires du terrain du Stand de Sonvilier. Match winner de sa formation sur ce coup-là, le numéro huit de Saint-Imier II Sonvilier peut

être considéré comme le joueur du week-end dernier.

La troisième équipe renversante

Vainqueur quatre à un sur le terrain de Cressier, les Imériens ont fait fort en deuxième période, alors que le score était toujours nul et vierge. En six minutes (54^e, 56^e, 59^e), ils ont inscrit trois buts, renversant! Ce fut un peu comme s'ils venaient de se réveiller et de sonner le glas des espoirs neuchâtelois. Certes, Cressier s'est redonné la possibilité d'y croire en marquant un but, sur pénalty, peu après le tiers du match, mais Hassane Assileck inscrivait sa troisième réussite personnelle

à la 69^e et coupait court à toute rébellion de la formation locale.

Pas trop de résistance pour les seniors

Les seniors ont eu la vie facile en recevant Montfaucon. Kemal Drndar a lui aussi trouvé à trois reprises le chemin des filets. Ceux-ci ont tous été inscrits en première mi-temps et assez régulièrement dans le temps (3^e, 21^e, 32^e). Dans les faits, l'Union-Sportive Montfaucon n'a pas trop eu droit au chapitre. Les Jurassiens encaissaient encore trois buts dans la deuxième moitié de la rencontre. Les Imériens se sont donc imposés fort logiquement face à une formation placée dans le ventre mou du classement. | *gde*

4^e I. St-Imier II Sonvi. – Lignièrès II _ 7-1
5^e I. Cressier II – Saint-Imier III _ 1-4
Sen. Saint-Imier – Montfaucon _ 6-0

Vendredi 16 octobre

Sen. 19h30: Court – Saint-Imier
5^e I. 20h15: Les Bois III – Saint-Imier III

Samedi 17 octobre

JC 14h: Saint-Imier I – Audax Friul I
2^e I. 17h30: Saint-Imier I – Coffrane I
4^e I. 18h30: Les Bois II – St-I II Sonvilier

Mardi 20 octobre

2^e I. 20h15: Le Parc (3^e I.) – Saint-Imier I
(¼ finale coupe NE)

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Encore une victoire

Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) a récolté une 5^e victoire consécutive en s'imposant 7-1 contre le FC Lignièrès II. Il ne fallait pas arriver en retard, car l'ouverture du score est survenue après seulement 12 secondes de jeu, puis les 2 buts suivants tombèrent aux 9^e et 11^e minutes de jeu. La pause sur le score de 5-1, et la suite ne fut que du remplissage. Quant aux seniors, ils sont toujours à la peine et ont subi une défaite 0-2 contre le FC Reconvilier au terme d'une partie assez terne. | *dr*

Sen. Sonvilier – Reconvilier _ 0-2
Saint-Imier II (Sonvi.) – Lignièrès II _ 7-1

Vendredi 16 octobre

Sen. 19h30: Tav./Tramelan – Sonvilier

Samedi 17 octobre

JE 10h30: Val-de-Ruz II – Sonvilier II
JB 16h: Sonvilier II – Hauterive II
18h30: Les Bois II – St-Imier II (Sonvi.)

Mardi 20 octobre

JB 19h30: Bas-Lac – Sonvilier II

Mercredi 21 octobre

JB 19h45: Sonvilier I – Team 3L

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Un score qui restera dans les annales du club!

Les juniors Ea affrontaient leurs homologues du FCTT. Résultat 26-2! Un score qui dit tout, large domination des juniors Ea de La Suze. Après 5 minutes de jeu, le score était déjà de 3-0, à la première mi-temps, il était de 7-0. Ils se sont fait plaisir à tel point que tous les joueurs ont marqué un but et plus. Match très riche en actions, car toutes n'ont pas été conclues par un but! Bravo à tous, notamment aux 8 joueurs: Raf A., Norian V., Lenny S., Marlon R., Théo S., Diego C., Ryan B. et Dylan B. Un score qui restera dans l'histoire des juniors du FC La Suze 07.

Nous vous demandons, pour les quelques matchs restants à domicile, de respecter l'ordonnance cantonale en venant au match muni d'un masque si vous restez sous le couvert et dans la buvette. Si vous sortez autour du terrain, à l'air libre, et que vous maintenez les distances, cela n'est plus obligatoire.

Un grand merci pour votre collaboration, en espérant que cela ne vous empêchera pas de venir soutenir nos équipes au stade de La Courvine. | *jj*

JEa La Suze 07 – Tavannes/Tra. _ 26-2

Dernier match à domicile pour la 1^{re} équipe

Après un week-end de relâche, la 1^{re} équipe du FC La Suze 07 accueillera le leader actuel, l'équipe lusitanienne du FC Glovelier, ce samedi à 17h à Corgémont. Ce sera le dernier match à domicile de cette année, le dernier match du tour se jouant à Belprahon le week-end suivant.

Nouvelles règles sanitaires

Depuis le lundi 12 octobre, le port du masque est obligatoire dans les endroits clos du canton de Berne.

Samedi 17 octobre

JD 13h30: Courtelary – La Suze 07
4^e I. 17h: La Suze 07 – Glovelier

Mardi 20 octobre

JDa 18h: La Suze 07 – Team Orval
(¼ finale coupe JU)

Mercredi 21 octobre

JD 18h30:
Tavannes/Tramelan – La Suze 07
(¼ finale coupe JU)
JB 20h: La Suze 07 – Courfaivre
(¼ finale coupe JU)

Jeudi 22 octobre

JEa 18h30: Team Orval – La Suze 07

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER KIDS FESTIVAL



Réclame



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.200%



Clientis

Caisse d'Epargne Courtelary

SOCIÉTÉ D'ÉQUITATION DU VALLON DE SAINT-IMIER 🐎

Les finales d'attelage à Saint-Imier



Finales d'attelage à Saint-Imier en 2010

Les championnats ont bien réussi aux membres de la société d'équitation du Vallon de Saint-Imier, puisque Charline Haerberli avec Cantus du Soufflet et Shirel Schornoz avec Loriental des Droz remportaient toutes deux le championnat romand, respectivement en catégorie junior R 125 cm et N 135 cm à Sion le 20 sep-

tembre dernier. Matthieu Boulanger s'est vu lui remporter la finale ASCJ de saut catégorie B/R 100 cm dimanche dernier à Chevenez, il confirme ses très bons résultats durant cette saison, associé à son cheval Carat de l'Ile. Tandis que la saison de concours d'obstacles touche gentiment à sa fin, le paddock

de Châtillon accueillera la finale ASCJ d'attelage dimanche 18 octobre. Une discipline que l'on n'avait plus vue à Saint-Imier depuis la dernière finale organisée par la société d'équitation en 2010. Une quinzaine de participants s'élanceront sur un marathon dans la matinée, puis les meilleurs se départageront l'après-midi.

Un seul membre de la société prendra part à la compétition, il s'agit de Damien Ganguillet de Cormoret. Le meneur sera associé à Viking, un cheval Franches-Montagnes de 5 ans. Les spectateurs sont les bienvenus pour admirer cette belle discipline et goûter à la choucroute qui sera préparée entre les deux manches. | vh

SOCIÉTÉ DE TIR SONVILIER ☺

La saison s'achève pour le tir au pistolet

Samedi 3 octobre, le soleil était de la partie pour le tir de clôture 2020 de la société de tir au pistolet de Sonvilier. Ce ne sont pas moins de 16 tireurs qui se sont déplacés pour tirer sur cible à 50 m. Le stand de tir étant en travaux pour installer des récupérateurs de plomb et ainsi éviter que les balles finissent leur course dans la terre, il n'était pas possible de faire un programme à la distance de 25 m. Cela n'a en rien retenu les membres de la société de participer qui ont obtenu les résultats suivants:

Micaël Parisi, 1969, 9 mm: 53 pts; Christian Marchand, 1972, 9 mm: 49 pts; David Hämmerli, 1987, 9 mm: 48 pts; Claudio Villard, 1972, 9 mm: 41 pts; Yvan Christen, 1987, 9 mm: 40 pts; Alexandre Göttert, 1993, 9 mm: 36 pts; Belinda Careggi, 1983, 7,65 mm: 24 pts; Gaëtan Aellen, 1994, 9 mm: 23 pts; Raphaël Torreggiani, 1982, 9 mm: 22 pts; Alexandre

Careggi, 1987, 9 mm: 20 pts; Gaetano Pafumi, 1969, 9 mm: 19 pts; Ismaël Froidevaux, 1987, 9 mm: 17 pts; Cindy Huguet, 1980, 9 mm: 15 pts; Christophe Kempnich, 1979, 9 mm: 14 pts; Olivier Zürcher, 1984, 9 mm: 8 pts; Réda Benmenzoug, 1976, 9 mm: 6 pts.

Un souper dans la bonne ambiance a clôturé cette année de tir très spéciale. La société de tir souhaite une excellente pause hivernale à ses membres et laisse ainsi le silence régner, le jeudi soir, jusqu' en avril 2021, où elle se réjouit de se refaire entendre.

Elle remercie également la population de Sonvilier qui supporte les nuisances sonores, sans réclamations. Un village qui ne bouge pas et ne fait pas de bruit, c'est triste non!

yc

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER 🏒

Ils étaient à côté du sujet

Tous les week-ends ne se ressemblent pas pour le HC Saint-Imier de Steve Pochon. Victorieux lors du match précédent (4-2) contre Star Forward (Morges), les Bats ont dû déchanter dans la capitale valaisanne.

«Ce fut un naufrage, nous leur avons donné le match, la bonne mentalité n'était pas présente et nous étions en retard sur tous les pucks. Sion a montré plus d'envie que nous, on leur a tendu la joue. Nous ne pouvons pas nous présenter ainsi à l'extérieur, ce n'est pas Sion qui a bien joué, ils ont eu simplement plus d'envie que nous.» Une courte analyse sans détour du coach imérien qui aura une semaine pour remettre ses gars en place. Le match qui était prévu mercredi 14 octobre à Delémont a dû être reporté, le Covid-19 qui frappe la région n'a pas épargné le club jurassien. La quarantaine des Vâdaïns prendra fin ce week-end, c'est pourquoi le match se jouera finalement lundi 19 octobre à 20h. En attendant, les Imériens accueillent ce samedi

Unterseen Interlaken à 18h à la Clientis Arena. Une saine réaction est attendue lors de cette confrontation.

Faire avec le Covid-19

Le coronavirus n'en finit pas de perturber le championnat de hockey sur glace. En deuxième ligue, après Moutier, c'est la première équipe et les U20 de Tramelan qui ont dû se mettre en quarantaine. Du coup, le derby très attendu entre les Requins et les Chevalier du Erguël HC est tombé à l'eau. Les matchs se reportent sans que la période de glace ne soit extensible. Si cette hécatombe se poursuit, il faudra bien trouver une parade. Pour l'instant, la Swiss Ice Hockey League a rendu le port du masque obligatoire dans toutes les patinoires de Suisse afin de faire barrage à la pandémie. Sera-ce suffisant, grande interrogation? Pour l'heure, dirigeants, joueurs et responsables de patinoires jonglent au mieux. A la Clientis Arena, tout est mis en œuvre pour le bien-être de tous, le masque ne doit

CLUB D'ATHLÉTISME COURTELARY 🏃

Les 10 Bornes et ELA Suisse s'associent



Non, les 10 Bornes n'auront pas lieu dans leur forme habituelle cette année! Pas de course dans les rues du village, mais une possibilité de courir 10 km, le 24 octobre partout en Suisse.

Cette édition spéciale s'appelle le 10 Bornes challenge et est en partenariat avec ELA Suisse, une association qui lutte contre les leucodystrophies.

Pour participer, suivez les étapes ci-dessous!

4. Pour chaque participation, un don sera fait à ELA Suisse qui lutte contre les leucodystrophies.

Pour suivre notre événement et ne pas louper d'information, n'hésitez pas à nous suivre sur Instagram, Facebook et de vous inscrire à la newsletter de l'événement sur www.10borneschallenge.ch où il est aussi possible de faire un don à ELA. | rb

1. Cours 10 km le 24 octobre (en forêt, sur un tapis de course, en relais, etc.)

2. Prends-toi en photo en suivant les règles du défi qui seront dévoilées le vendredi 23 octobre.

3. Poste ta photo sur Insta ou Facebook avec le #10borneschallenge. Tu peux aussi nous l'envoyer par email: 10bornes@cacourtelary.ch.

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN 🏐

H 3° I. Tramelan – Porrentruy L_ 3-2
D 2° I. Delémont – Tramelan 3-1
D 5° I. Delémont – Tramelan 1-3

Lundi 19 octobre
D M19 20h, Saint-Imier:
La Suze – Tramelan

HOCKEY CLUB CORGÉMONT 🏒

Corgémont démarre fort

Corgémont a débuté sa saison il y a deux semaines, et compte déjà deux matchs. Une fois n'est pas coutume, les Curgismondains ont démarré fort leur saison, par deux victoires.

Le premier match, en terres neuchâteloises face au CP Fleurier, avait pourtant mal commencé en encaissant rapidement deux buts. Mais les hommes à Treutard ont fait preuve de caractère pour renverser le match et le remporter sur le score de 6-3.

Dans le deuxième match, à domicile et face à Vendlincourt, les Curgismondains sont mieux entrés dans la partie en marquant rapidement. Un avantage qu'ils parvenaient à doubler avant la

mi-match. Dans le dernier tiers, les Jurassiens recollaient au score, mais Corgémont parvenait à reprendre l'avantage et ne plus être rattrapé. Score final 4-3.

Deux matchs d'une grande intensité qui ont vu Corgémont faire preuve de caractère pour l'emporter.

Lors de nos matchs à domicile, retrouvez notre buvette avec de quoi boire et manger. | jt

Samedi 17 octobre
21 h, St-Imier: Corgémont – Le Locle II

Judi 22 octobre
20h45, St-Imier: Corgémont – Bösingen

Fleurier – Corgémont 3-6
Corgémont – Vendlincourt 4-3

HOCKEY CLUB REUCHENETTE 🏒

Fausse impression de facilité

Ce deuxième match des Pérysans, le premier à la Tissot Arena, fut plein de surprises. Tout d'abord en apprenant que le thé ne serait plus servi aux équipes ni aux arbitres, Covid oblige, ce dont le comité du HC Reuchenette n'avait pas été averti. Puis, malgré le score positif pour les locaux, ce ne fut pas une partie de plaisir pour parvenir à ce résultat. Et pourtant il y avait cette fois-ci 14 joueurs sur le banc des Bas-Vallonniers.

Le premier à inscrire un but, pour montrer l'exemple, fut le capitaine Fabian Zürcher, suivi 12 secondes plus tard par Claudio Migliori dans les 4 premières minutes. Score intermédiaire: 2-0.

Après la pause, c'est Willy Gamboni qui augmentait le score des Pérysans, mais l'adversaire ouvrait son compteur en trompant la vigilance du gardien Alexandre Humair 36 secondes plus tard. Damien Voirol signa son retour avec 2 réussites, Le Fuet réduisit la marque à la 29^e, puis ce fut à nouveau Willy qui marqua avant la fin de ce deuxième tiers. Score intermédiaire: 6-2.

Dans le tiers final, les esprits se sont échauffés et les décisions arbitrales n'ont rien fait pour apaiser la tension. Quelques joueurs furent d'ailleurs priés d'aller se calmer sur les bancs d'infamie. On a

encore pu voir les belles réussites de Damien, par deux fois, de Jonathan Rouiller et du nouveau venu Tuan Khai Bui. Le gardien adverse réussit quelques arrêts en sortant bien loin de son but. Score final 10 à 2. Total des pénalités: 4 x 2 min pour Reuchenette et 8 x 2 min pour le Fuet-Bellelay.

Les U13 vainqueurs

Les jeunes de Johann Duplan et Ludovic Schneider sont sortis gagnants de leur opposition face à Tramelan. Sans être géniaux, les Imériens ont su exploiter de belles opportunités, par Robin Jacoulot (3x), Louis Lambercier et Sohan Bach. Ces trois joueurs ont inscrit trois filets entre la 44^e et la 46^e minute de jeu. Le score est ainsi passé de 2-1 à 5-1 en très peu de temps, donnant sans doute un coup au moral des visiteurs. Quand bien même, ils réduisaient l'écart à sept minutes de la dernière sirène, mais il était trop tard.

On notera encore que les U11 de Mike Perret sont sortis gagnants du tournoi organisé à la patinoire de Mèlèzes de La Chaux-de-Fonds. Ce succès est le deuxième de rang pour les jeunes imériens. De quoi satisfaire le druide Mike qui se dit très satisfait de l'écoute de ses jeunes joueurs. Cannes et gants ont volé au terme du dernier match, synonyme de finale, gagné 4-3 contre le HC La Chaux-de-Fonds. | gde

1° I. Sion – Saint-Imier 5-0
U13-Top Saint-Imier – Tramelan 5-2

Samedi 17 octobre
1° I. 18 h: Saint-Imier – Unterseen
2° I. 17 h 30: Le Locle – Erguël
U17 A 11 h 15: Fr.-Mont. – Saint-Imier

Dimanche 18 octobre
U13 Top 12 h 30: Chx-de-Fds – St-Imier
U15 A 15 h 30: Saint-Imier – Vallorbe

Lundi 19 octobre
1° I. 20 h: Delémont – Saint-Imier

Vendredi 23 octobre
1° I. 20 h 15: Vallée-de-Joux – St-Imier

Pour d'autres informations, consultez notre page Facebook ou visitez notre site internet www.hcreuchenette.ch

Reuchenette – Le Fuet-Bellelay 10-2
Dimanche 25 octobre
17 h 30, Tissot-Arena: Reuchenette – Ins

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 16 octobre au 22 octobre: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 16 octobre au 22 octobre: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT
gare
Mardi 27 octobre: 15h15-17h

LA FERRIÈRE
commune
Samedi 31 octobre: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 10 novembre: 16h30-17h15

ORVIN
centre du village
Mardi 27 octobre: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE
ancienne école primaire
Vendredi 16 octobre: 17h30-19h15

ROMONT
entrée du village
Vendredi 16 octobre: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL
commune
Mardi 20 octobre: 16h30-19h30

VAUFFELIN
place du village
Vendredi 16 octobre: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21
PARCOURS DÉCOUVERTE
Atelier ouvert, parcours avec visite guidée

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MÉDIATHÈQUE CIP

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Mercredi, samedi et dimanche:
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 17 et du 18 octobre assuré par Michel Schüpbach et Francis Beuret, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6
2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Fermé: jusqu'au 18 octobre
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

POMPES FUNÉBRES NIGGLI Jour et nuit
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information
12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

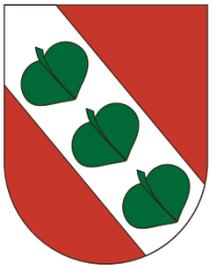
Tarif des annonces
Sur demande ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

16 communes
1 JOURNAL

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SAUGE, ROMONT
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHE

Assemblée ordinaire

L'assemblée ordinaire des délégués de la Communauté scolaire de La Baroche aura lieu le

mardi 17 novembre 2020, 20h à Plagne

Ordre du jour

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
2. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
3. Approbation du procès-verbal du 26 mai 2020
4. Présentation et éventuelle approbation du budget 2021
5. Divers et imprévus

Romont, le 15 octobre 2020

La Communauté scolaire de La Baroche

SERVICE D'ACTION SOCIALE COURTELARY

Assemblée générale

**le jeudi 19 novembre 2020 à 19h,
à la halle polyvalente de La Ferrière**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par la présidente de l'assemblée
2. Contrôle des présences et désignation d'un(e) scrutateur(trice)
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2020
4. Approbation du budget 2021
5. Information du comité et de la direction
6. Divers et imprévus

Courtelary, le 16 octobre 2020

*Service d'action sociale Courtelary
Le Comité*

SESE - SYNDICAT POUR L'ÉPURATION
DES EAUX USÉES DE SAINT-IMIÉ ET ENVIRONS

Convocation à l'assemblée des délégués

**Mercredi 19 novembre 2020 à 18h30,
salle du conseil de ville, Saint-Imier (entrée
sud salle de spectacles)**

Ordre du jour

1. Décompte des voix, nomination d'un scrutateur
2. P.V. de l'AD du 11 décembre 2019 – remarques, acceptation
3. Nomination d'un président, période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024
4. Comptes 2019: présentation et acceptation
5. Budget 2021: présentation et acceptation
6. Rapport des exploitants: présentation et acceptation
7. Informations du Président
8. Divers et imprévus

*Au nom du SESE
Le Président: M. Jeanneret
Le Secrétaire: T. Egger*

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Convocation à l'assemblée ordinaire

**Mardi 17 novembre 2020 à 20h
salle communale, Vauffelin**

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Méditation
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre 2019
5. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2019
6. Chauffage à distance Péry, présentation, discussion

- a) acceptez-vous que la paroisse adhère au projet du chauffage à distance?
 - b) si oui, donner la compétence au conseil de paroisse pour le financement
7. Nomination de l'organe de vérification des comptes
 8. Présentation du budget 2021
 - a) approbation de la quotité d'impôt
 - b) discuter et approuver le budget 2021
 9. Plan financier, informations
 10. Synodes d'arrondissement / comptes rendus
 11. Informations
 - a) des pasteurs
 - b) paroissiales
 12. Divers et imprévus
- Péry, le 12 octobre 2020

*Au nom du Conseil de paroisse
Véronique Grosjean, présidente*

Corgémont



Modification du Plan d'Aménagement Local (PAL) - Zone affectée à des besoins publics n° 2 (ZBP 2) «Les Collèges»

Information et participation de la population (IPP)

Conformément à l'article 58 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC, RSB 721.o), le Conseil municipal de Corgémont ouvre une procédure de participation publique relative à la modification du Plan d'Aménagement Local (PAL); modification partielle et localisée du plan de zones (PZ) limitée à la ZBP 2 «Les Collèges».

Le projet de modification de l'aménagement local est déposé publiquement, du 12 au 30 octobre 2020 inclusivement, à l'Administration municipale où il peut être consulté, sur rendez-vous, compte tenu des précautions sanitaires actuelles, pendant les heures d'ouverture du guichet.

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis sont à adresser à l'Administration municipale, Grand'Rue 17, 2606 Corgémont.

Corgémont, le 5 octobre 2020

Le Conseil municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Wüthrich Robert, Cour d'Agibert 15, 2607 Cortébert.
Auteur du projet: Wüthrich Robert, Cour d'Agibert 15, 2607 Cortébert.
Propriétaire foncier: Wüthrich Robert, Cour d'Agibert 15, 2607 Cortébert.
Projet: transformation d'une écurie et grange en garage et atelier. Parcage de véhicules, fabrication et montage de pièces mécaniques diverses. Local isolé et chauffé à 15 degrés.
Lieu-dit: Cour d'Agibert 13.
Parcelle: 52.
Zone: C.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton
Zone de protection des eaux: Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 9 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Mont-Tramelan



Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Gerber Fred, Métairie des Princes 16-16i, 2723 Mont-Tramelan.
Auteur du projet: Allotherm AG, Moosweg 11, 3645 Gwatt.
Adresse du projet: BF 42, Métairie des Princes 16-16i, 2723 Mont-Tramelan.
Description du projet: construction d'un local de stockage de copeaux et installation d'une chaudière.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Dérogations: art 24 LAT.
Zone de protection des eaux: S3.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 9 octobre au 9 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 9 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Voumard Martial, Les Places 26, 2723 Mont-Tramelan.
Auteur du projet: Fivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Adresse du projet: BF 3, Les Places 26, 2723 Mont-Tramelan.
Description du projet: installation d'un nouveau système de chauffage: pompe à chaleur air-eau.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Dérogations: art 24c LAT – art. 41 et 42 OAT.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 9 octobre au 9 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 9 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



Avis de construction

Requérant: Heinrich Winzenried, Reuchnetstrasse 71, 2502 Bienne.
Auteur du projet: Rudolf Schneeberger, Lindenweg 75, 2503 Bienne.
Propriétaire foncier: Heinrich Winzenried, Reuchnetstrasse 71, 2502 Bienne.
Projet: installation d'un couvert en verres coulissants accolé au bâtiment existant sis au lieu-dit «Molle-Cheneau» N° 133, sur la parcelle N° 1675 aux Prés-d'Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dérogation: article 24 LAT.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 16 novembre 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 16 octobre 2020

Le Secrétariat municipal

Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale d'Orvin du 16 septembre 2020

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la commune d'Orvin,

le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 16 septembre 2020 est déposé publiquement du 16 octobre 2020 au 16 novembre 2020 à l'administration municipale.

Ce procès-verbal peut être consulté sur le site Internet de la commune ou à l'administration municipale durant les heures d'ouverture des guichets.

Pendant le dépôt public, des oppositions peuvent être formées par écrit contre le contenu du procès-verbal auprès du conseil municipal.

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Convocation à l'assemblée ordinaire

qui aura lieu le

**vendredi 20 novembre 2020, à 20h
à la halle de gymnastique à Orvin**

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2019
3. Budget 2021
4. Elections
 - a) d'un(e) président(e), Edmond Aufranc étant rééligible
 - b) de trois conseillers/ères: Carole Léchet et Jean-Claude Aufranc sont rééligibles; Thomas Léchet arrive au terme des trois périodes de fonction réglementaires.
5. Divers

Le Conseil de Bourgeoisie

Péry-La Heutte



Votation municipale du 29 novembre 2020

Conformément à l'article N° 4 du Règlement d'Organisation de la commune de Péry-La Heutte, les citoyennes et citoyens de Péry-La Heutte, ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués dimanche 29 novembre 2020 de 10h à 11h au bureau de vote pour se prononcer par les urnes sur l'objet suivant.

1. Acceptez-vous le crédit d'investissement brut de 1 400 000 francs pour la réfection de l'ancien collège situé Grand'Rue 52 à Péry.

Les plans sont déposés 30 jours avant la votation au secrétariat municipal de Péry. Ils sont consultables durant les heures d'ouverture du guichet qui figurent sur le site internet de la commune ou sur rendez-vous à prendre au 032 485 01 50.

Péry, le 16 octobre 2020

Le Conseil municipal

Renan



PAROISSE DE RENAN

Assemblée de Paroisse

**Mardi 17 novembre 2020, 20h
à l'Ancre à Renan**

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination d'un scrutateur
3. Lecture du PV de l'assemblée de Paroisse du mardi 10 décembre 2019
4. Discuter et approuver les comptes 2019
5. Discuter et approuver le budget 2021
6. Réélection des membres du Conseil de Paroisse
7. Election d'une caissière de Paroisse
8. Rapport du pasteur
9. Rapport de la présidente du Conseil de Paroisse
10. Divers et imprévus

La Paroisse de Renan

Renan (suite)



Avis de construction

Requérant: Tschan Pierre, Passage de l'Erguel 10, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: Parcelle N° 560, Le Plan 33, 2616 La Renan.

Descriptif du projet: rénovation de l'appartement au rez-de-chaussée du bâtiment, fermeture de portes en façade ouest, remplacement et adaptation des fenêtres en façades nord et est, réfection de la toiture de l'annexe nord avec pose de deux fenêtres de toiture, changement d'affectation de l'atelier en partie de l'habitation.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogations: art. 24c LAT.

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: digne de conservation.

Dépôt public: du 16 octobre au 17 novembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 16 octobre 2020

Le Conseil municipal

Romont



ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE
DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

**jeudi 19 novembre 2020 à 20h,
salle du conseil au collège de Plagne**

Ordre du jour

1. Lecture et vote pour approbation du PV de l'assemblée du 30 octobre 2019
2. Lecture et approbation de rectifications et de compléments aux PV du 28 novembre 2018 et du 27 juin 2019
3. Présentation des comptes 2019 et vote pour approbation
4. Décision sur la durée d'amortissement du PA
5. Présentation du budget 2021 et vote
6. Réélection d'une membre pour la commune de Sauge
7. Nomination d'un organe de vérification des comptes
8. Divers et imprévus

*La Secrétaire de l'arrondissement
de sépulture de Vauffelin*

Saint-Imier



Plan de quartier Les Savagnières Dépôt public

**Modification mineure de l'art. 7 al. 1
du règlement de quartier**

Procédure: conformément à l'article 60 de la loi cantonale sur les constructions du 9 juin 1985, la commune municipale de Saint-Imier dépose publiquement le projet de modification mineure de l'art. 7 al. 1 du règlement de quartier Les Savagnières (art. 122 al. 7 OC).

Dépôt public: le projet de modification et le rapport explicatif sont déposés publiquement du 9 octobre 2020 au 9 novembre 2020 inclusivement auprès du service urbanisme et mobilité, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Oppositions: les oppositions ou les réserves de droit écrites et motivées à l'encontre du projet de modification seront adressées au service d'urbanisme et mobilité pendant le délai de dépôt public.

Séances de conciliation: les éventuelles séances de conciliation auront lieu directement au terme du dépôt public.

Saint-Imier, le 9 octobre 2020

*Le Chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



ARRONDISSEMENT DE SEPULTURE
DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

**jeudi 19 novembre 2020 à 20h,
salle du conseil au collège de Plagne**

Ordre du jour

1. Lecture et vote pour approbation du PV de l'assemblée du 30 octobre 2019
2. Lecture et approbation de rectifications et de compléments aux PV du 28 novembre 2018 et du 27 juin 2019
3. Présentation des comptes 2019 et vote pour approbation
4. Décision sur la durée d'amortissement du PA
5. Présentation du budget 2021 et vote
6. Réélection d'une membre pour la commune de Sauge
7. Nomination d'un organe de vérification des comptes
8. Divers et imprévus

*La Secrétaire de l'arrondissement
de sépulture de Vauffelin*

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Gerber & Fils SA, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: rue de la Gare 45, parcelle N° 932 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: changement d'affectation d'un réduit dépôt en local de brocante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C.

Dérogations: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 16 octobre 2020

Le Bureau communal

Avis de construction

Requérante: Gerber Margaret, rue du Collège 15b à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Deco & Architecture, Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: rue du Collège 15b, parcelle N° 965 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: réaménagement d'un appartement dans les combles et construction d'une terrasse à l'ouest.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: –

Périmètre protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 novembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 16 octobre 2020

Le Bureau communal

COMMUNE BOURGEOISE
DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Assemblée ordinaire

**Mardi 24 novembre 2020 à 19h
à l'ancien bâtiment municipal**

Ordre du jour

- 1) Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2) Discuter et approuver les comptes exercice 2019
- 3) Discuter et approuver le budget 2021
- 4) Discuter et approuver une demande de naturalisation
- 5) Divers et imprévus

Afin de garantir la sécurité de tous, les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Sombeval, le 13 octobre 2020

*Au nom du Conseil de bourgeoisie
de Sonceboz-Sombeval
La Secrétaire: Doris Vorpe*

Tramelan



Modification mineure d'un plan d'affectation

**selon l'article 122, alinéa 7 OC
(procédure simplifiée): approbation
en vertu de l'article 61 LC**

En application de l'article 122 de l'ordonnance sur les constructions du 6 mars 1985 (OC), le Conseil municipal de Tramelan a décidé le 28 janvier 2020 et le 11 août 2020 de la modification suivante:

**modification mineure du plan de zones et
du règlement communal des constructions:**

**Zone d'activité A12 «Fin Varines»:
Grand-Rue 6, parcelles N°446 et 3368
(détails selon dossier d'approbation)**

Par décision du 30 septembre 2020 (N° 2020. DIJ.883), en vertu de l'art. 61 de la loi sur les constructions du 9 juin 1985 (LC), l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a approuvé cette modification. Conformément aux dispositions de l'art. 110 OC, ces prescriptions entrent en vigueur le 30 septembre 2020.

La décision d'approbation et les documents correspondants peuvent être consultés au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune www.tramelan.ch (seuls les documents physiques déposés aux STT font formellement foi).

Tramelan, le 16 octobre 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2020/50

Requérant: Galenicare Management AG, Christelle Debonneville, Untermattweg 8, case postale, 3001 Berne.

Auteur du projet: Westiform AG, Monika Fankhauser, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.

Projet: installation de nouvelles réclames lumineuses verticales à l'angle nord-ouest du bâtiment existant.

Parcelle: N° 2390, zone «Centre».

Emplacement: Grand-Rue 153, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: E.

Zone de protection des eaux: Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 9 octobre 2020 au 9 novembre 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation

des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 9 octobre 2020

La Commune de Tramelan

Canton de Berne



OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
DU CANTON DE BERNE

Fermeture au trafic

**Route cantonale N° 1372;
Les Reussilles (rte 248) - front. BE/JU**

Commune: Tramelan (Les Reussilles)

En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic, comme précisé ci-après:

Tronçon: Les Reussilles, sortie Nord de la localité (amont du débouché «Bâtiment Les Reussilles 19» jusqu'à la sortie Nord de la localité).

Durée: fermeture du lundi 26 octobre à 13h au mercredi 28 octobre 2020 à 5h30.

Exceptions: aucune.

Conduite de la circulation: les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation est prévu par la route cantonale N° 1383 (Métairie du Cernil) pour les 2 sens de circulation.

Restrictions: pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route.

Motif: travaux de revêtement bitumineux.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place, ainsi qu'aux indications du personnel du chantier affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 12 octobre 2020

*III^e arrondissement d'ingénieur en chef
Service pour le Jura bernois*

Appel aux héritiers (Ouverture du testament)

Held Simone Josy, née le 16 avril 1937 à Reconviiler BE, originaire de Schelten BE, célibataire, résidente à 2560 Nidau, Lyss-Strasse 18, décédée le 10 juin 2020 à Biel/Bienne BE.

Informations sur les personnes appelées

En application de l'art. 555 du Code civil suisse, le notaire soussigné publie un appel aux héritiers. Les héritiers légaux sont inconnus. Ils sont les héritiers des tribus de grands-parents du côté paternel (descendants de Georges Edouard Held, né le 4 octobre 1867, et de Parel Bertha Held née Descombes, née le 15 novembre 1878) et du côté maternel (descendants de William Vuilleumier, né le 30 septembre 1878, et d'Elise Augustine Ernestine Vuilleumier née Fernekess, née le 20 juin 1874). La testatrice a laissé un testament et nommé une héritière unique.

Informations juridiques

Les personnes appelées sont priées de se présenter au point de contact dans le délai imparti. Ce faisant, ils doivent présenter les documents appropriés prouvant leur qualité d'héritiers, sous peine d'être exclus de l'héritage. Publication conformément aux articles 555 et 558, alinéa 2 du CC. Les informations pertinentes provenant de tiers doivent également être adressées au notaire.

Délai: 12 mois

Date limite: 25 octobre 2021

Le délai court à partir de la troisième publication de l'appel aux héritiers.

Point de contact

Roman Manser, avocat et notaire
Schloss-Strasse 1
2560 Nidau